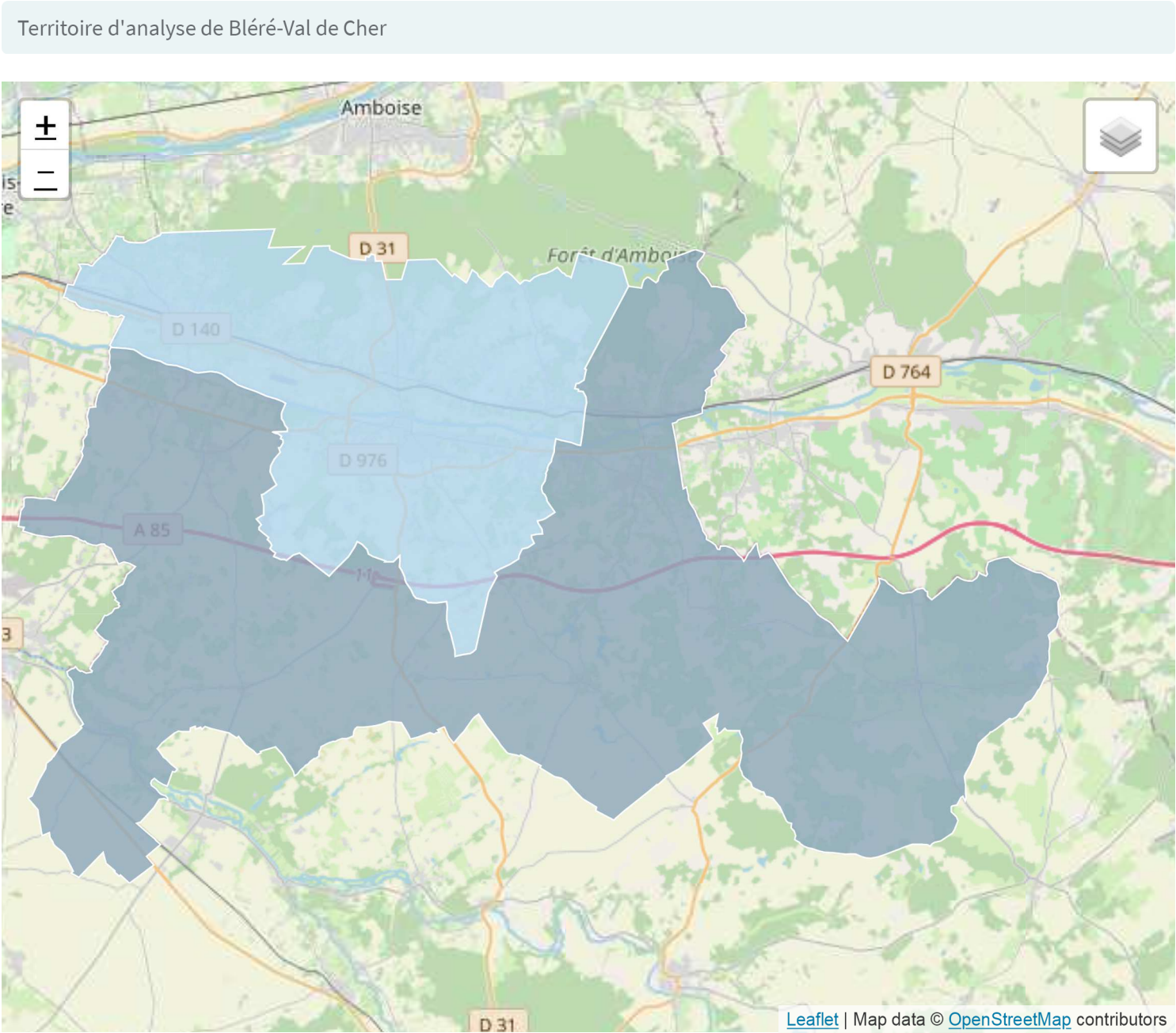


Chapitre 1 : Bléré-Val de Cher

La mobilité dans la communauté de communes de Bléré-Val de Cher

La carte suivante donne une représentation du territoire de Bléré-Val de Cher selon le découpage en "Secteur de tirage".



La communauté de communes de Bléré Val de Cher est une communauté de communes française, située dans le département d'Indre-et-Loire et la région Centre-Val de Loire. La communauté de communes de Bléré Val de Cher regroupe 15 communes et présente une superficie de 326,3 km. (kilomètre carré)



L'enquête sur le territoire de Bléré-Val de Cher



258
ménages enquêtés

325

personnes enquêtées



1 192
déplacements recensés

Population et ménages



20 905 habitants
dans la communauté de communes de Bléré-Val de Cher
dont 19 712 de cinq ans et plus

2.36
personnes par ménage



26 %
de ménages comportant 1
seule personne

Equipement des ménages



1.55
voiture par ménage



6%
de ménages sans voiture



95%

de la population en âge de
conduire est en possession du
permis de conduire



26%

de ménages sans vélo

Mobilité des résidents



75 623

déplacements réalisés
quotidiennement par les
résidents



3.84

déplacements par jour et par
personne



56%

de déplacements internes,
c'est-à-dire avec l'origine et la
destination dans le territoire



11.4%

des habitants ne se déplacent
pas au cours de la journée



36km

parcours quotidiennement
par habitant



67min

de temps de déplacement
quotidien.

Les modes de déplacements



22%

de déplacements en mode
actif (marche, vélo ..)



72%

des déplacements sont réalisés
voiture



5.1%
de déplacements en mode
collectif



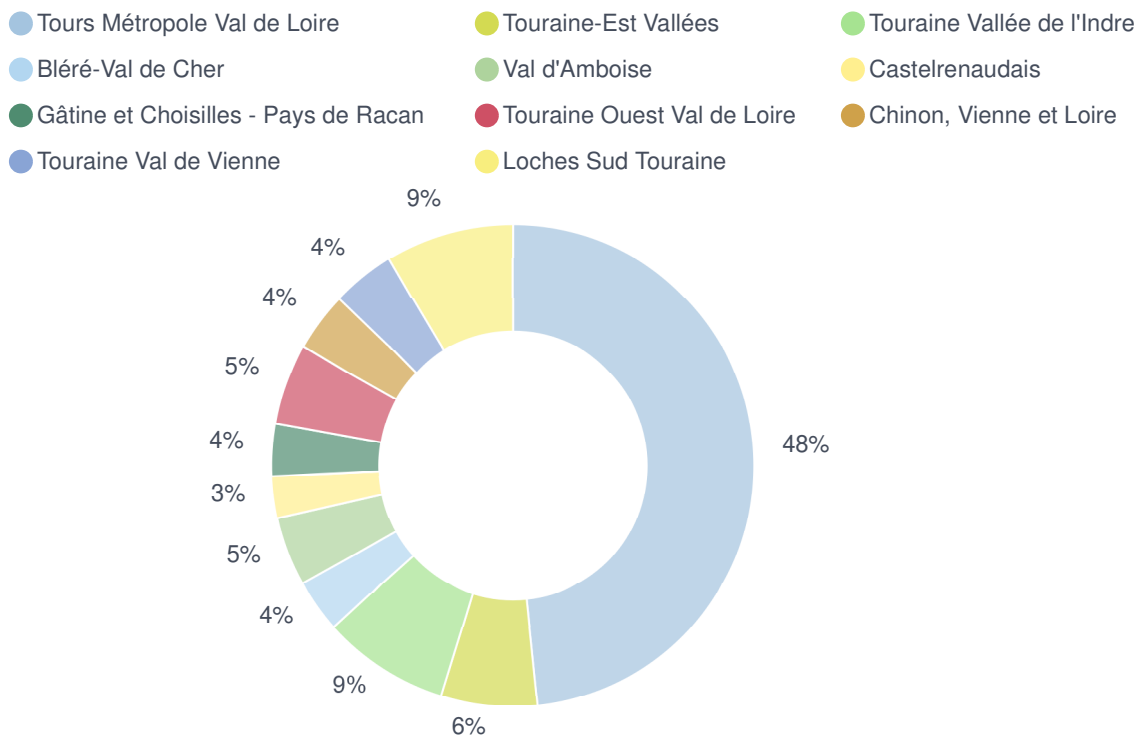
73%
de conducteurs seuls dans leur
voiture

Caractéristiques de la population

4% de la population du département réside sur la communauté de communes de Bléré-Val de Cher

La communauté de communes de Bléré-Val de Cher compte près de 20 900 habitants sur un territoire de 326.3 km² soit une densité moyenne de 64 habitants par km².

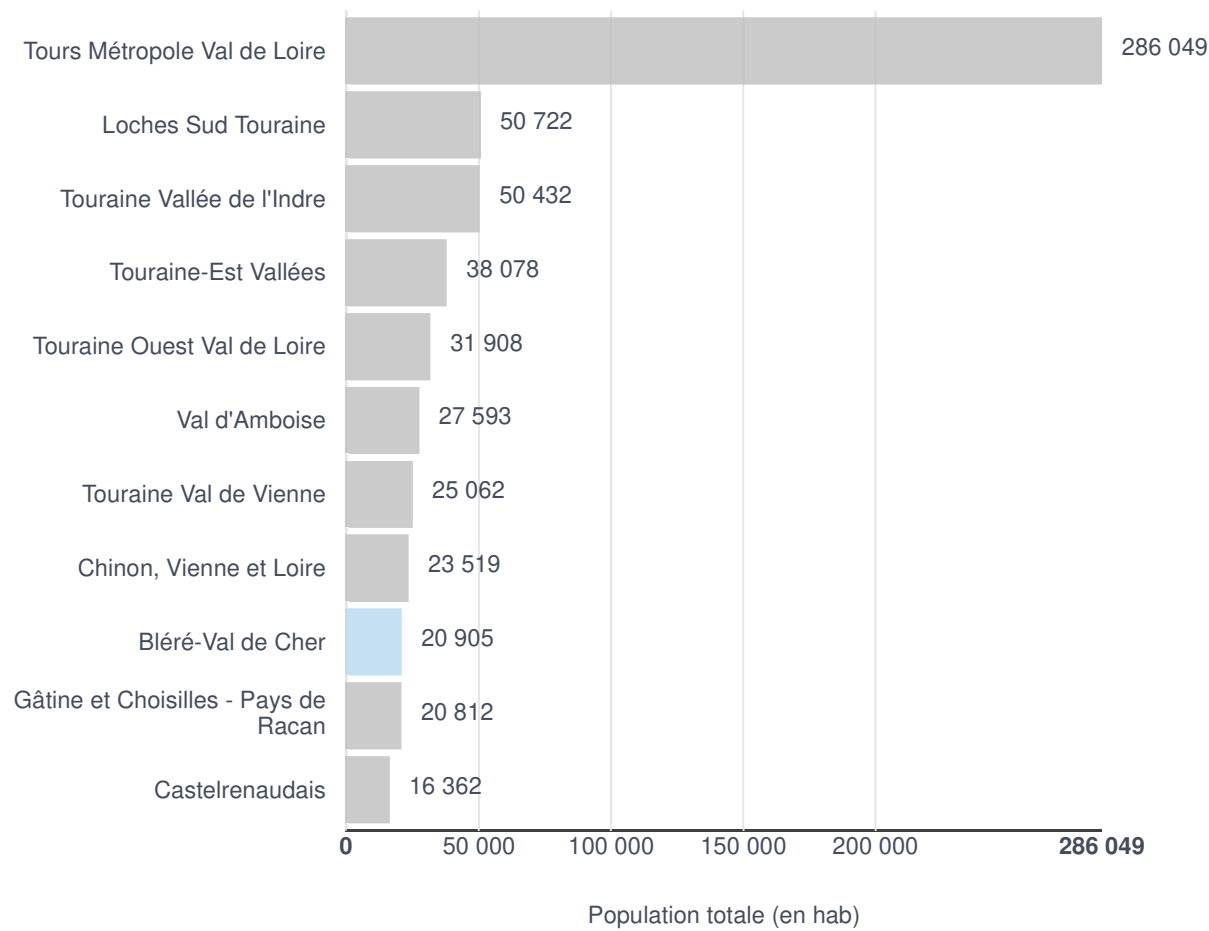
Population : Répartition de la population en Indre-et-Loire par EPCI



©EMC2 de Touraine

Le graphique suivant donne une description de la population de Bléré-Val de Cher grâce à l'indicateur "Population totale", en comparaison avec les autres EPCI du département

Population - Population totale de Bléré-Val de Cher en comparaison avec les autres EPCI

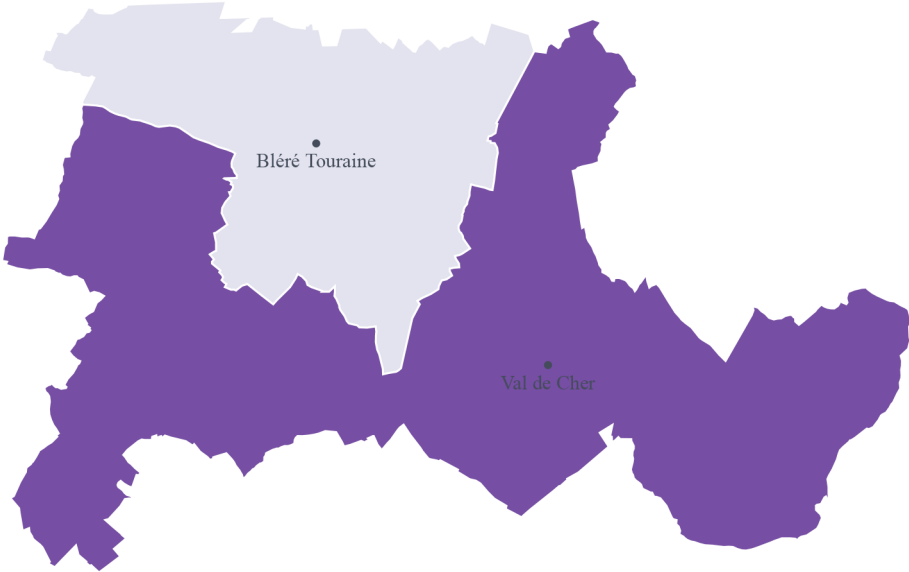
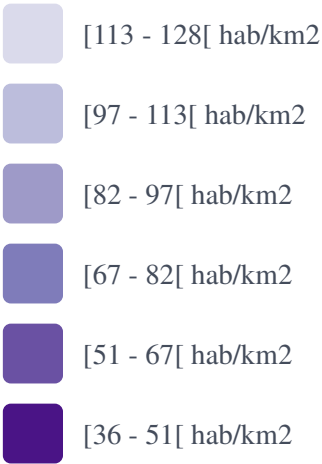


©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques de la population de Bléré-Val de Cher grâce à l'indicateur "Densité de population" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Population : Cartographie des caractéristiques de la population de Bléré-Val de Cher

Densité de population



©EMC2 de Touraine

Répartition de la population selon l'âge

La population concernée par cette enquête, c'est-à-dire la population de 5 ans et plus, est répartie selon les classes d'âge suivantes :

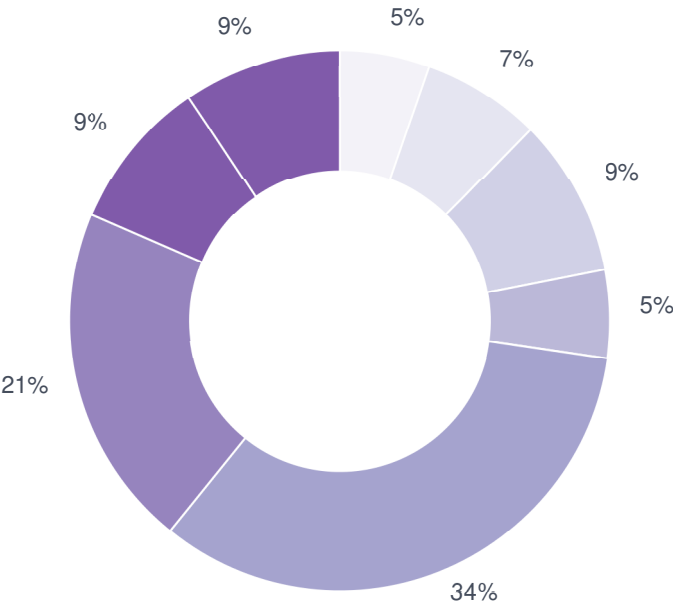
→ Moins de 5 ans : Cette classe d'âge n'a pas été interrogée dans l'enquête.

- 5 à 10 ans : Ces personnes dépendent majoritairement de leurs parents pour se déplacer.
- 11 à 17 ans : Ces personnes gagnent progressivement en autonomie dans leurs déplacements par rapport aux plus jeunes, sans toutefois être en âge de pouvoir conduire une voiture.
- 18 à 24 ans : Cette catégorie d'âge est caractérisée par une émancipation vis-à-vis du foyer parental pour une majorité des personnes. L'obtention du permis de conduire et l'entrée dans la vie active se produisent majoritairement au cours de cette période de la vie et modifient fortement les habitudes de mobilité des personnes concernées. La grande majorité des étudiants appartient à cette classe d'âge.
- 25 à 49 ans : Catégorie d'âge la plus étendue, elle regroupe la majeure partie des actifs du territoire. On y retrouve aussi la majorité des personnes ayant un ou des enfants à charge.
- 50 à 64 ans : Pour cette catégorie, la part d'actifs diminue au profit de la part de retraités. La majorité des personnes de ce groupe d'âge n'a pas d'enfant à charge.
- 65 à 74 ans : La grande majorité des personnes de cette catégorie d'âge est à la retraite. L'absence de déplacements liés à une activité professionnelle modifie notablement les habitudes de déplacements de ces personnes.
- plus de 75 ans : Pour une partie des personnes de cette catégorie, des difficultés de déplacement liées à l'âge apparaissent, la démotorisation et l'immobilité augmentent.

La figure suivante donne la répartition de la population selon les classes d'âge pour Bléré-Val de Cher

Population : Répartition de la population selon les classes d'âge pour Bléré-Val de Cher

- moins de 5 ans
- 5-10 ans
- 11-17 ans
- 18-24 ans
- 25-49 ans
- 50-64 ans
- 65-74 ans
- 75 ans et plus



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la répartition de la population par classes d'âge selon le découpage par "Secteur de tirage".

Population : Répartition de la population par classes d'âge pour Bléré-Val de Cher selon les secteurs de résidence

- moins de 5 ans
- 5-10 ans
- 11-17 ans
- 18-24 ans
- 25-49 ans
- 50-64 ans
- 65-74 ans
- 75 ans et plus



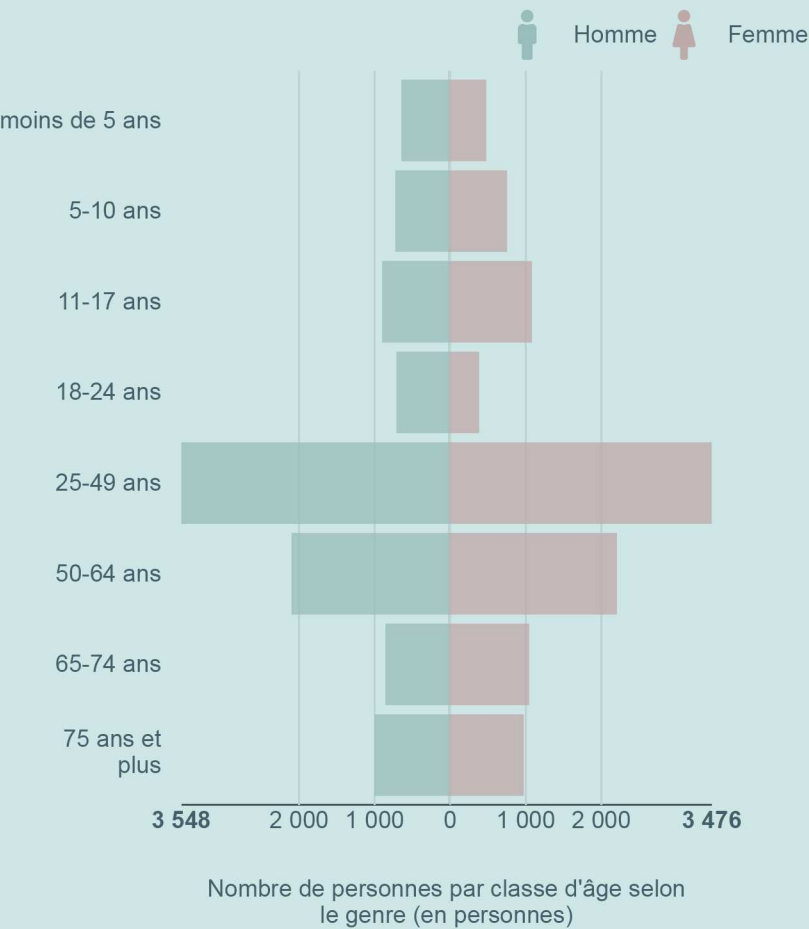
©EMC2 de Touraine

En moyenne, la communauté de communes de Bléré-Val de Cher.

Les personnes de moins de 18 ans représentent 21% de la population tandis que les personnes de 65 ans et plus représentent 18%.

La figure suivante donne une représentation de la population par classe d'âge pour Bléré-Val de Cher selon le genre, sous la forme d'une pyramide des âges.

Population : Pyramide des âges selon le genre pour Bléré-Val de Cher



©EMC2 de Touraine

Répartition de la population selon l'occupation

L'occupation est définie selon 9 modalités, regroupées en 2 catégories : les actifs et les inactifs.

Les actifs représentent près de 64% de la population : Cette population est soumise, par ses occupations, à des déplacements dits contraints. Elle regroupe les activités suivantes :

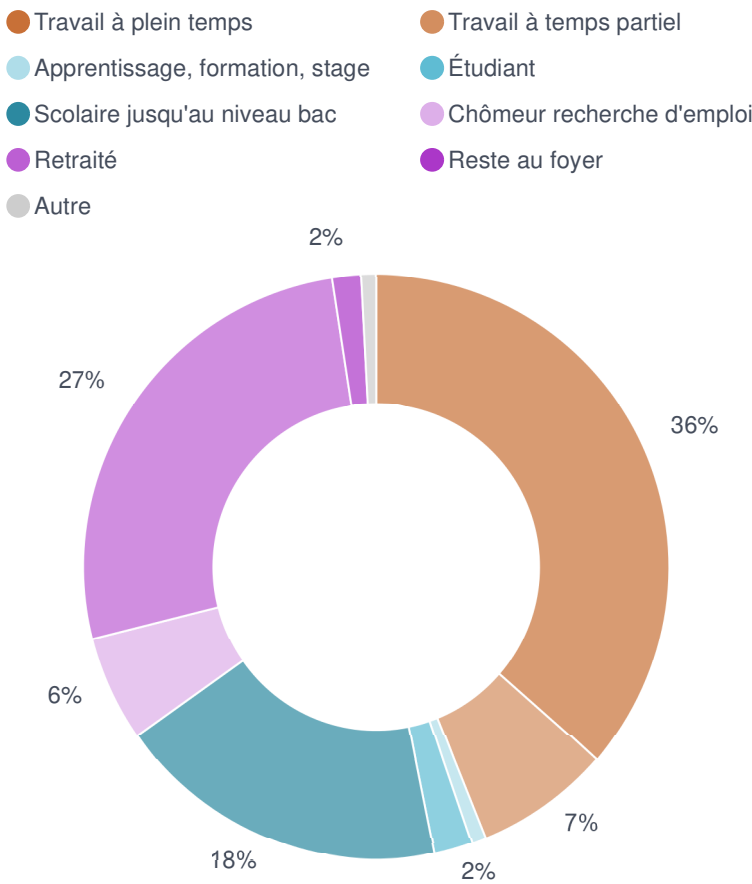
- Travail à plein temps,
- Travail à temps partiel,
- Apprentissage, formation, stage,
- Étudiant,
- Scolaire jusqu'au bac,

Les inactifs représentent environ 36% de la population : Cette population est plus libre dans ses déplacements, elle regroupe les activités suivantes :

- Chômeur en recherche d'emploi,
- Retraité,
- Reste au foyer,
- Autre.

La figure suivante donne la répartition de la population selon l'occupation pour Bléré-Val de Cher.

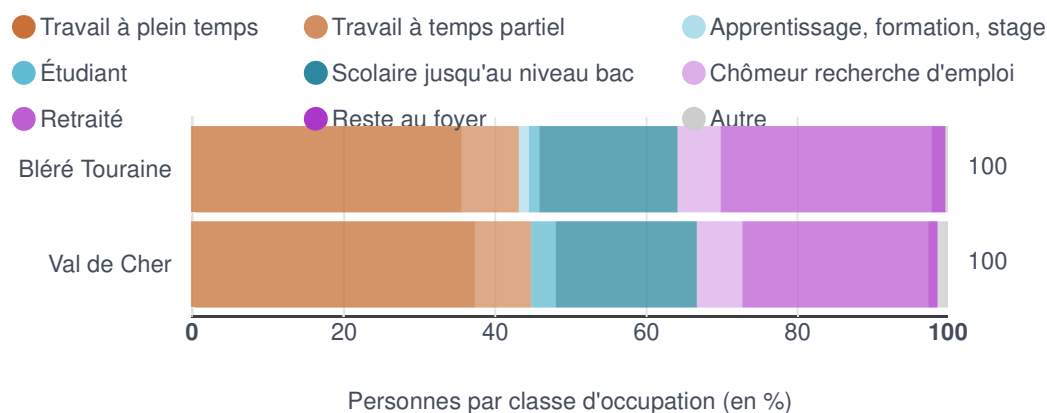
Population : Répartition de la population selon l'occupation pour Bléré-Val de Cher



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne la répartition par occupation de la population de Bléré-Val de Cher, selon le découpage par "Secteur de tirage".

Population : Répartition de la population par occupation pour Bléré-Val de Cher selon les secteurs de résidence



©EMC2 de Touraine

Caractéristiques des ménages

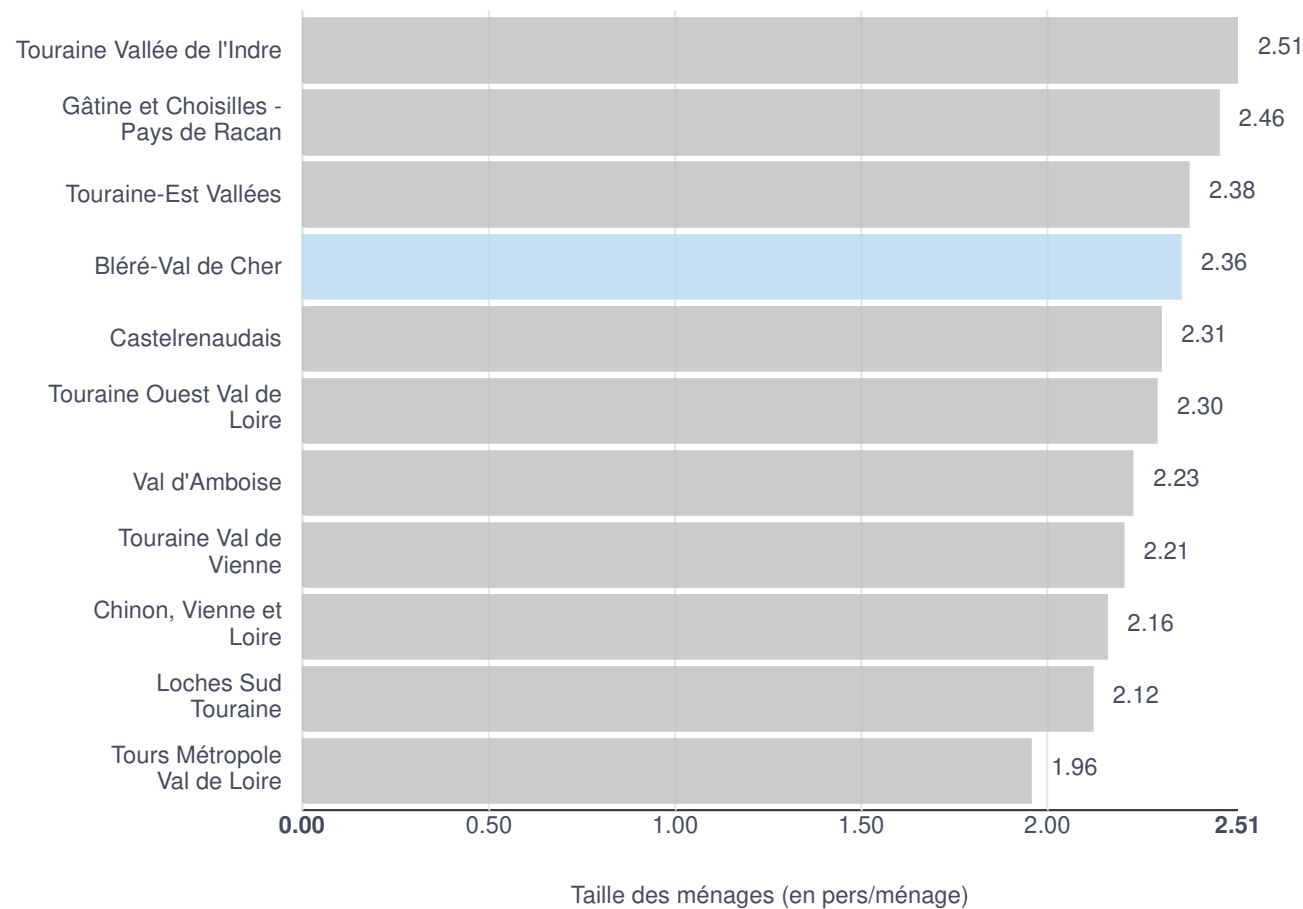
Ce chapitre donne une photographie des ménages sur la communauté de communes Bléré-Val de Cher. Un ménage est défini comme l'ensemble des occupants réguliers d'un logement, sans notion de liens de parenté. Les ménages sont analysés selon leur secteur de résidence, leur taille et le taux d'actif.

2.36 personnes par ménage

Avec 2.36 personnes par ménage, la communauté de communes de Bléré-Val de Cher est parmi les EPCI avec le nombre moyen de personnes par ménage le plus élevé du département.

Le graphique suivant donne les caractéristiques des ménages pour Bléré-Val de Cher, grâce à l'indicateur "Taille des ménages", comparativement aux autres EPCI du département d'Indre et Loire.

Ménages : Taille des ménages pour Bléré-Val de Cher en comparaison avec les autres EPCI

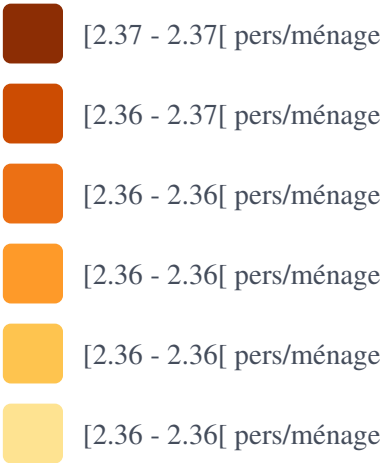


©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques des ménages de Bléré-Val de Cher, grâce à l'indicateur "Taille des ménages" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Ménages : Cartographie des caractéristiques des ménages de Bléré-Val de Cher

Taille des ménages



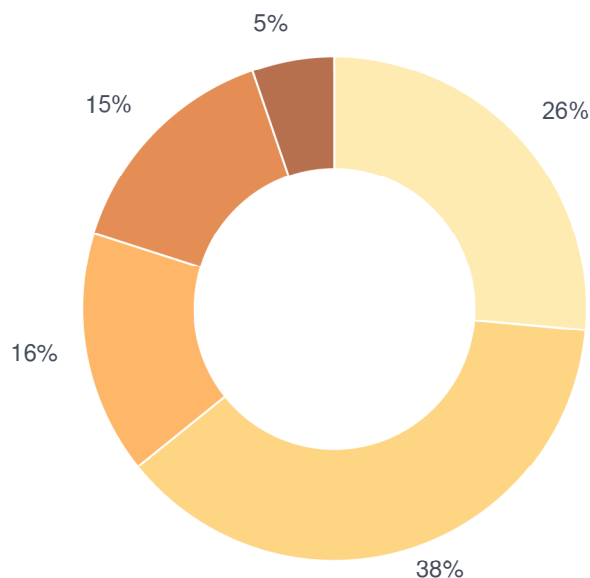
©EMC2 de Touraine

26% des ménages ne comportent qu'une seule personne

La figure suivante donne la répartition des ménages selon leur taille pour Bléré-Val de Cher

Ménages : Répartition des ménages selon leur taille pour Bléré-Val de Cher

- Ménage d'une personne
- Ménage de deux personnes
- Ménage de trois personnes
- Ménage de quatre personnes
- Ménage de cinq personnes et plus



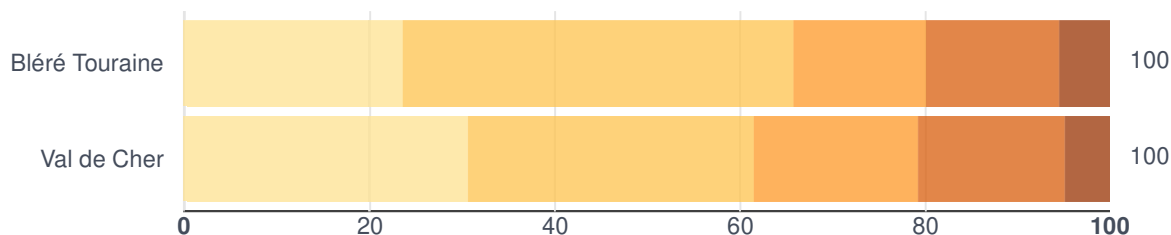
©EMC2 de Touraine

À l'intérieur de la communauté de communes de Bléré-Val de Cher, 26% des ménages ne comprennent qu'une seule personne, 38% sont composés de deux personnes et 36% de trois personnes et plus.

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la répartition des ménages selon le nombre de personnes qui le composent et selon le découpage par "Secteur de tirage".

Ménages : Répartition des ménages par taille pour Bléré-Val de Cher selon les secteurs de résidence

- Ménage d'une personne
- Ménage de deux personnes
- Ménage de trois personnes
- Ménage de quatre personnes
- Ménage de cinq personnes et plus



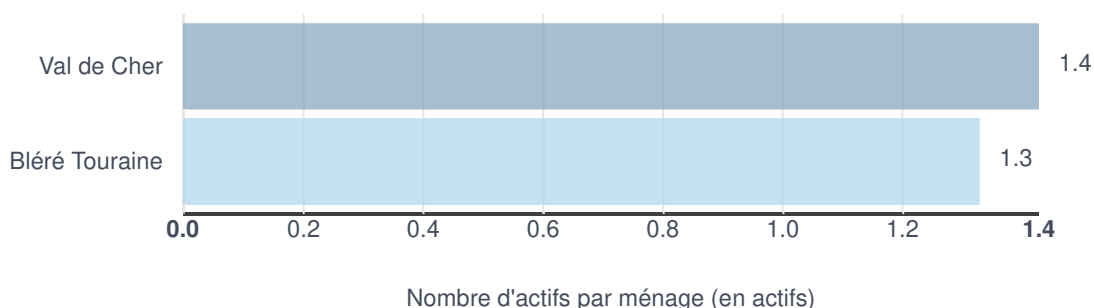
Répartition des ménages selon leur taille (en %)

©EMC2 de Touraine

1.4 actifs par ménage

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, l'indicateur du "Nombre d'actifs par ménage" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Ménages : Nombre d'actifs par ménage dans Bléré-Val de Cher selon le secteur de résidence



©EMC2 de Touraine

Équipement des ménages

Ce chapitre traite de l'équipement des ménages en voiture, vélo et deux-roues motorisés. L'utilisation des différents modes de transports s'appuie sur leur disponibilité pour les ménages et les personnes : possession du permis de conduire, accès à une voiture, disponibilité d'un vélo, équipement en deux roues motorisés sont autant d'éléments impactant les pratiques de mobilité. Si les secteurs où les ménages sont les plus équipés en automobiles sont aussi les secteurs où on utilise le plus la voiture pour se déplacer quotidiennement, la relation entre équipement et utilisation quotidienne des deux-roues est plus difficile à cerner.

Équipement des ménages en véhicules particuliers

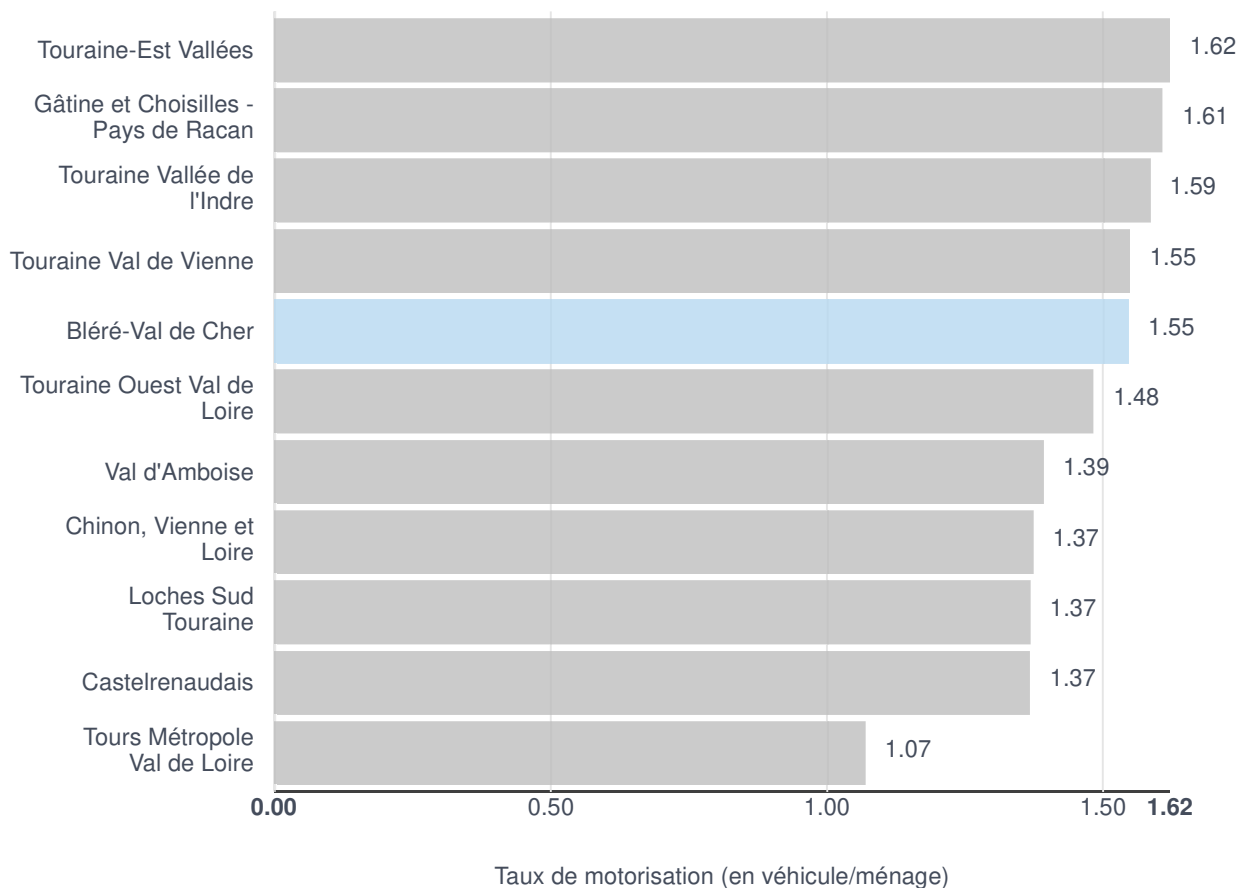
Ce chapitre traite de l'équipement des ménages en véhicules particuliers (abrégé VP), c'est à dire véhicules de tourisme ou véhicules utilitaires de moins de 1 000 kg de charge utile possédés par le ménage ou mis à disposition (totale ou limitée) d'une personne du ménage par son employeur. Dans la majorité des cas, le terme "véhicule" signifie donc voiture.

1.55 voitures par ménage

Le taux de motorisation est le nombre moyen de voiture possédé par un ménage. Ainsi, la communauté de communes de Bléré-Val de Cher possède un des taux de motorisation les plus importants. Cette tendance à la multimotorisation s'explique notamment par le fait que cet EPCI possède une des tailles moyennes des ménages les plus importantes (2.36 personnes par ménages), ainsi qu'une part considérable de ménages de trois personnes et plus (36%).

La figure suivant donne, pour Bléré-Val de Cher, une comparaison du taux de motorisation avec les autres EPCI du département.

Équipement : Taux de motorisation des ménages sur le découpage EPCI du département d'Indre-et-Loire

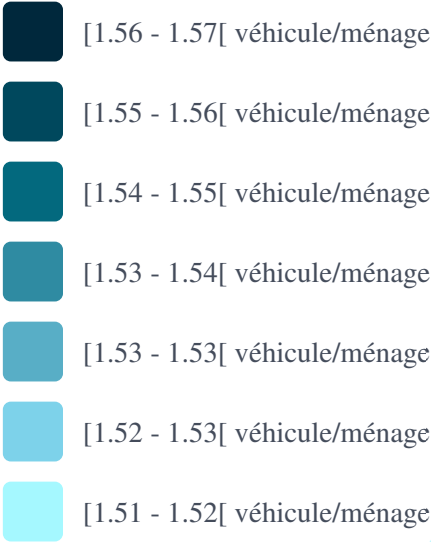


©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation du taux de motorisation selon le découpage "Secteur de tirage" de Bléré-Val de Cher.

Équipement : Cartographie du taux de motorisation dans Bléré-Val de Cher

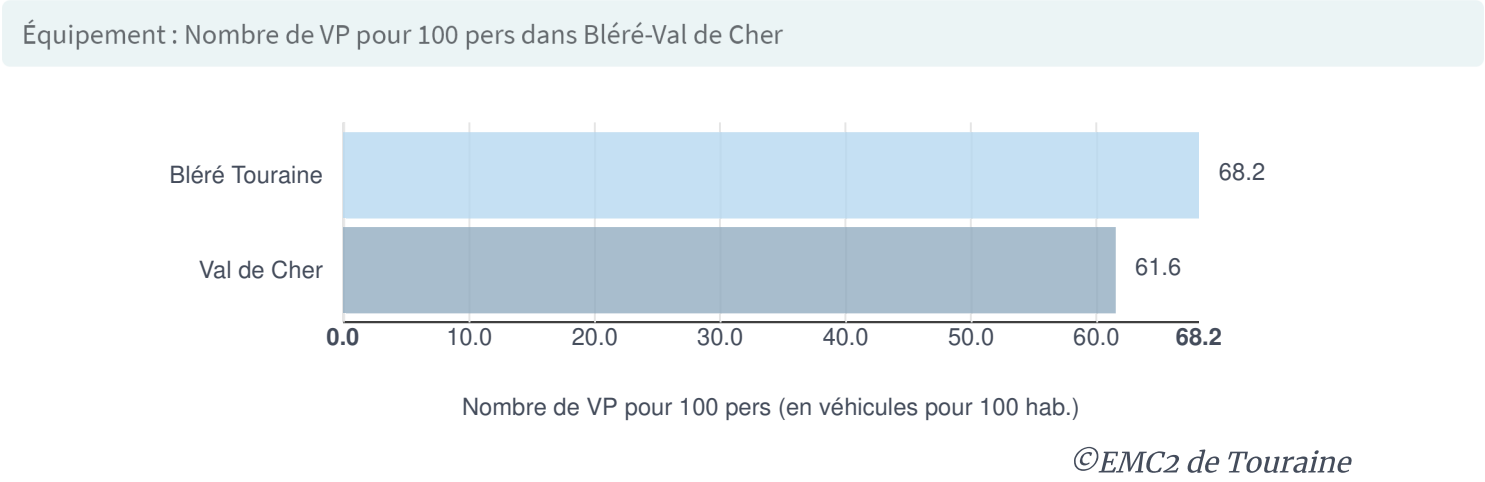
Taux de motorisation



©EMC2 de Touraine

Plus de 13 700 voitures à disposition des habitants de la communauté de communes de Bléré-Val de Cher

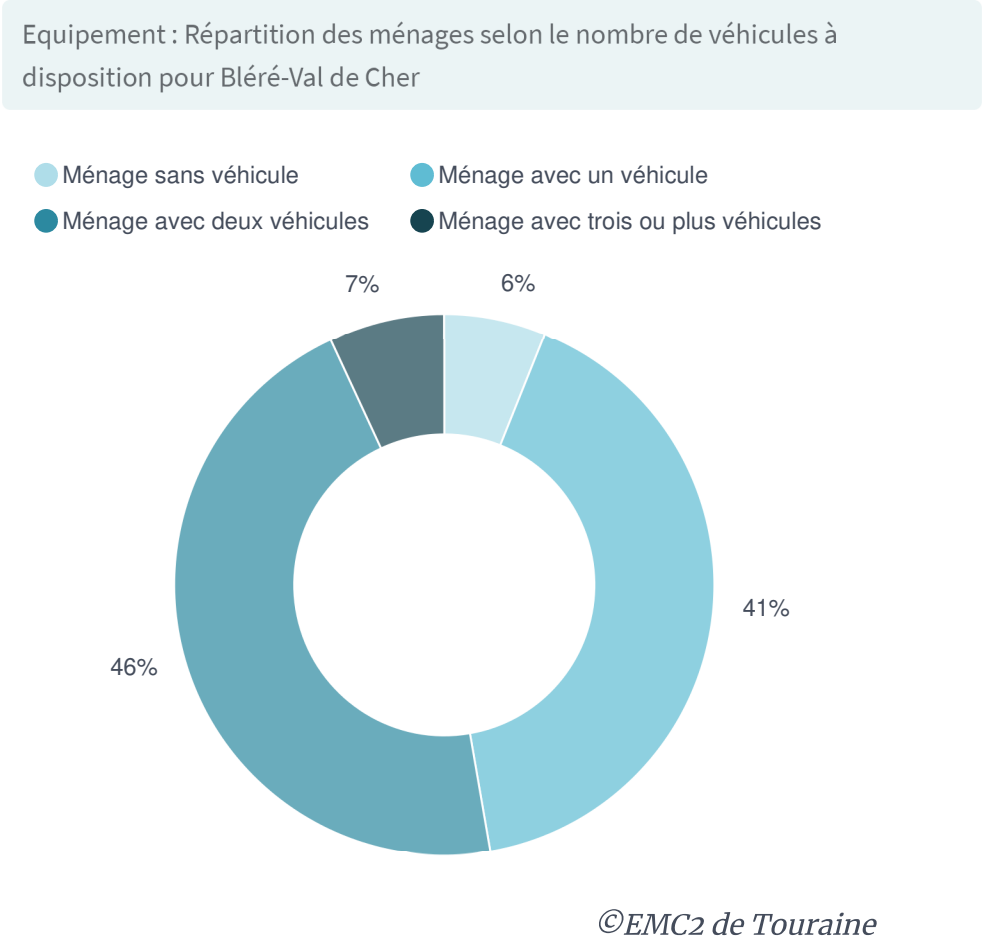
La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, les caractéristiques du parc automobile grâce à l'indicateur "Nombre de VP pour 100 pers" selon le découpage par "Secteur de tirage".



La communauté de communes Bléré-Val de Cher possède, avec 65.6 véhicules pour 100 habitants, un des pourcentages de véhicules particuliers les plus élevés.

seulement 6% des ménages n'ont aucun véhicule à disposition

La figure suivante donne la répartition des ménages selon le nombre de voitures à disposition pour Bléré-Val de Cher.

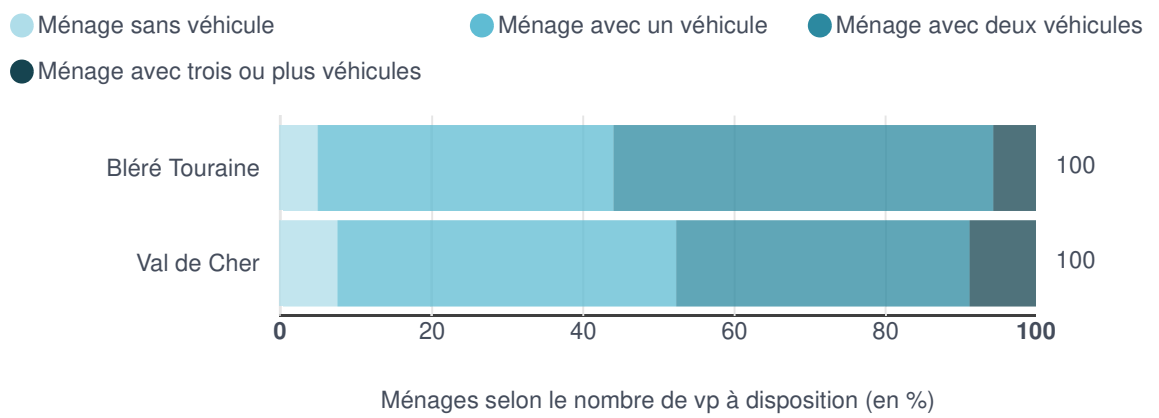


Si 6% des ménages ne sont pas motorisés et 41% possèdent un véhicule, 53% des ménages sont multimotorisés, c'est-à-dire qu'ils ont deux véhicules ou plus à disposition.

La communauté de communes Bléré-Val de Cher possède un des pourcentages de ménages sans véhicules les plus bas. En effet, l'EPCI possède un des taux de motorisation les plus élevés et on peut y remarquer une forte tendance à la multimotorisation avec 53% des ménages possédant au moins deux véhicules

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition selon le découpage par "Secteur de tirage".

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition dans Bléré-Val de Cher

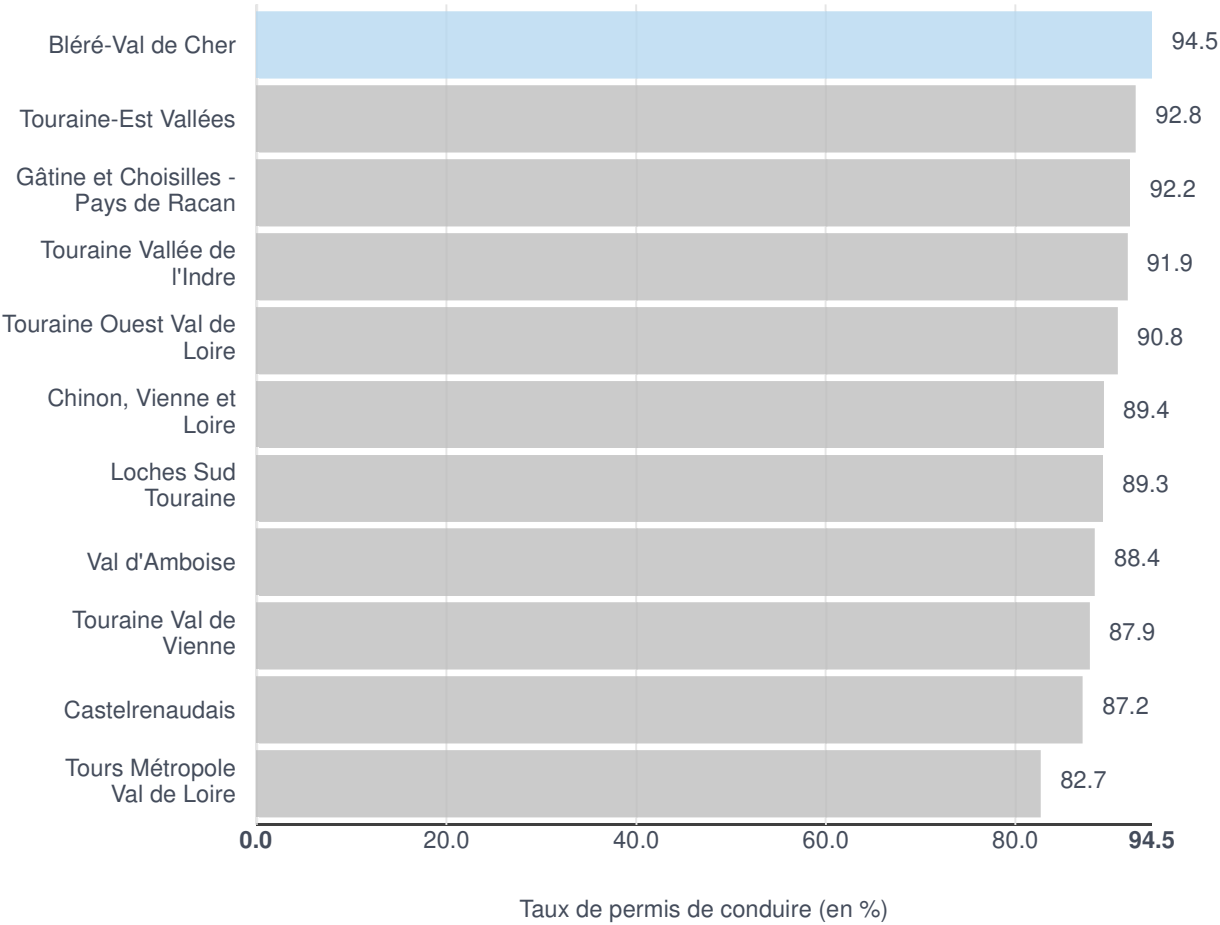


©EMC2 de Touraine

94.5% de la population en âge de conduire est en possession du permis de conduire soit le taux le plus élevé du département

La figure suivante donne le taux de possession du permis de conduire pour les personnes de 18 ans et plus dans les différents EPCI du département d'Indre et Loire.

Équipement : Taux de possession du permis de conduire sur le découpage EPCI du département d'Indre-et-Loire



©EMC2 de Touraine

Les habitants de la communauté de communes Bléré-Val de Cher sont ceux possédant le plus le permis de conduire : 94.5% de la population en âge de conduire en est pourvu. Ce pourcentage est à corrélér avec le nombre de véhicules particuliers (65.6 VP pour 100 habitants) et le taux de motorisation (1.55 véhicules par ménage) de l'EPCI.

Équipement des ménages en vélo

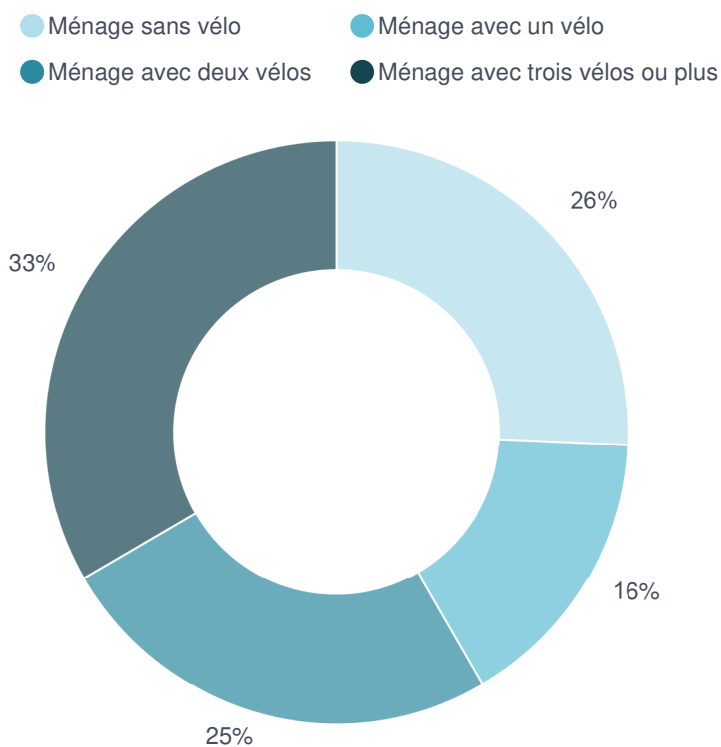
Ce chapitre décrit l'équipement en vélos des ménages, c'est-à-dire le nombre de vélo à disposition du ménage.

26% des ménages ne possèdent pas de vélo

La figure suivante donne la répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition pour Bléré-Val de Cher.

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition pour Bléré-Val de Cher

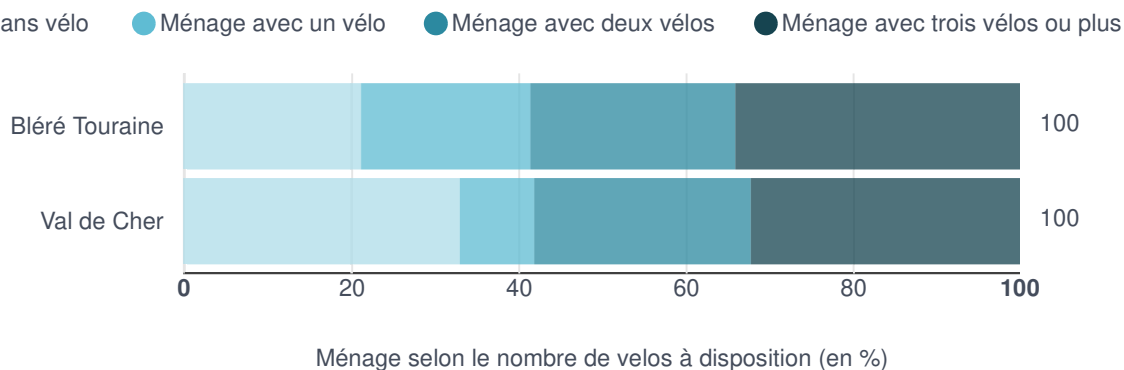
Dans le cas de la communauté de communes Bléré-Val de Cher, deux grandes tendances se dégagent : la possession de plusieurs vélos et la non-possession. D'une part, avec 58%, la majorité des ménages est en possession d'au moins deux vélos, tandis que, d'autre part, 26% de l'ensemble des ménages n'en possèdent aucun.



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition selon le découpage en "Secteur de tirage".

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition dans Bléré-Val de Cher



©EMC2 de Touraine

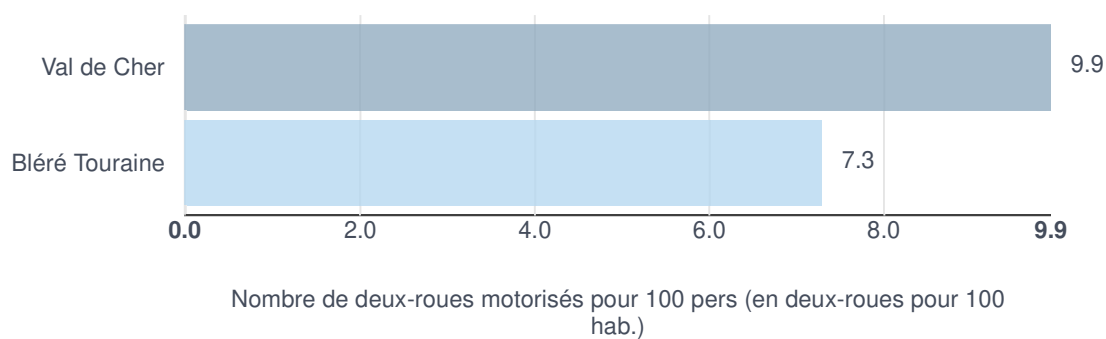
Équipement des ménages en deux-roues motorisés

Ce chapitre décrit l'équipement en deux-roues motorisés des ménages, c'est-à-dire le nombre de deux-roues motorisés à disposition du ménage, qu'il s'agisse de moins de 50 cm³ ou de plus de 50 cm³

8.3 deux-roues motorisés pour 100 personnes sur le territoire

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, le taux d'équipement en deux-roues motorisés des ménages grâce à l'indicateur "Nombre de deux-roues motorisés pour 100 pers" selon le découpage en "Secteur de tirage".

Équipement : Nombre de deux-roues motorisés pour 100 pers dans Bléré-Val de Cher



©EMC2 de Touraine

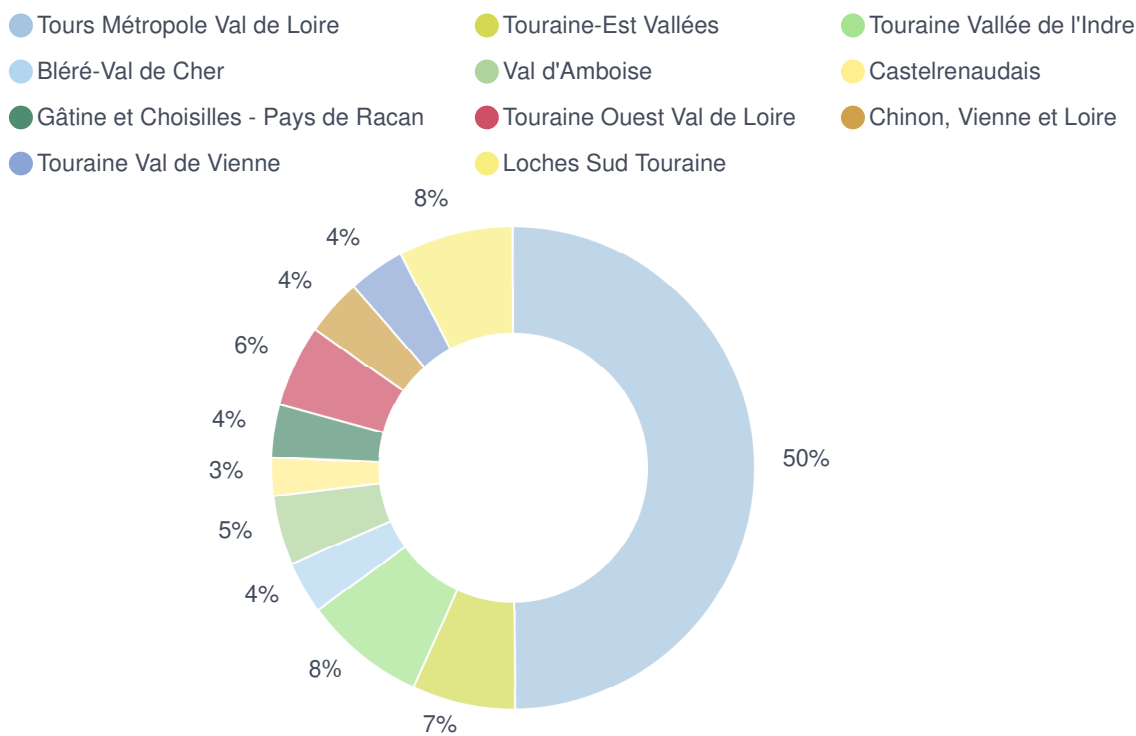
Avec 8.3 deux-roues motorisés pour 100 habitants, la communauté de communes Bléré-Val de Cher possède la deuxième part la plus importante de ce type de véhicule, ce qui s'explique notamment par la tendance générale à la motorisation de cet EPCI.

Mobilité des résidents

Ce chapitre traite de la mobilité des résidents de Bléré Val de Cher.

La figure suivante donne la répartition des déplacements réalisés par les habitants du département selon leur EPCI de résidence

Mobilité : Répartition des volumes de déplacements en Indre-et-Loire par EPCI



©EMC2 de Touraine

Le taux de mobilité est le nombre moyen de déplacements réalisé par un habitant au cours de la journée

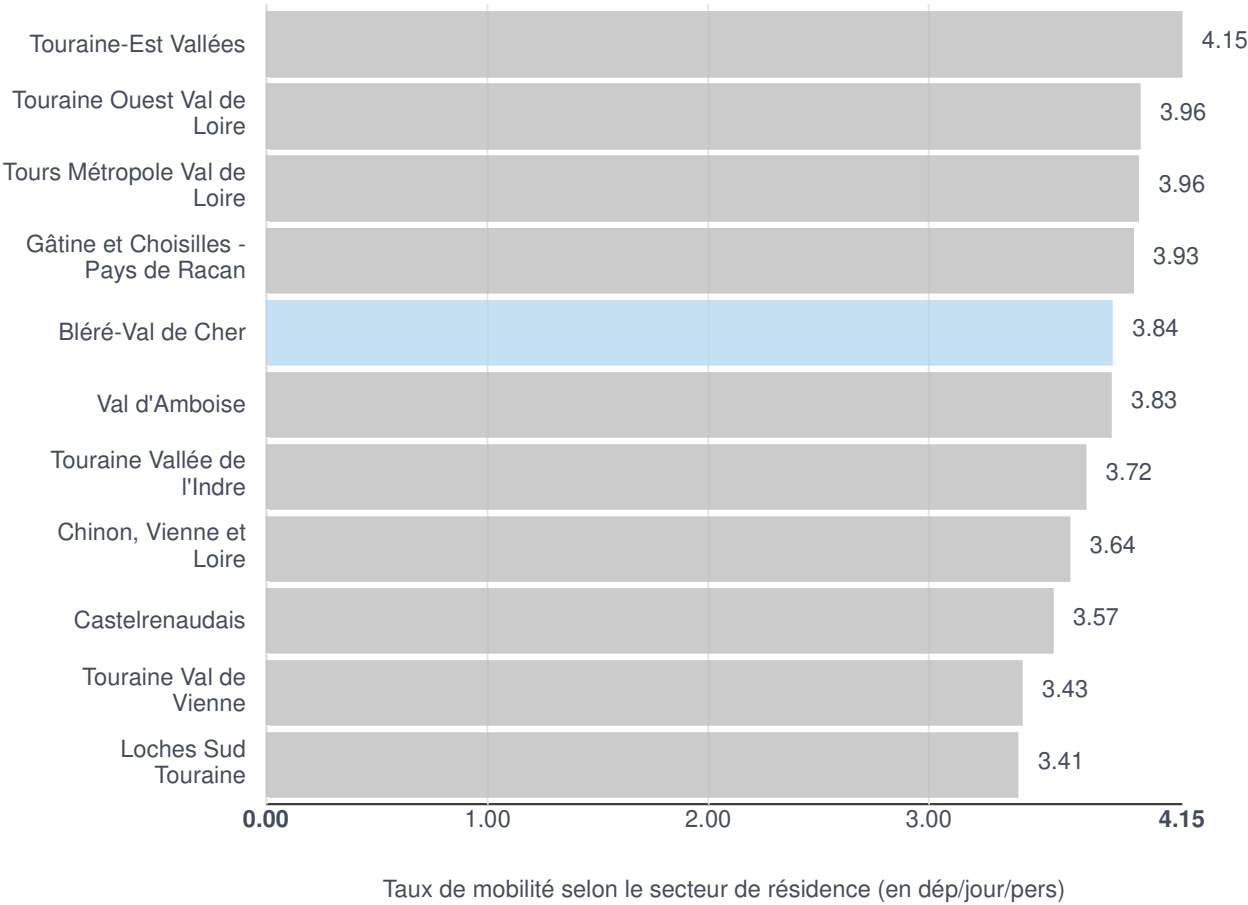
3.84 déplacements par jour et par personne pour les habitants de Bléré-Val de Cher

Un déplacement est défini comme le mouvement d'une personne, effectué pour un certain motif, sur une voie publique, entre une origine et une destination, à l'aide d'un ou de plusieurs modes de transport. Tous les déplacements des personnes âgées de 5 ans et plus sont recensés dans l'EMC².

Les habitants de Bléré-Val de Cher réalisent quotidiennement près de 75 600 déplacements. Avec 3.84 déplacements par jour et par personne les habitants de Bléré-Val de Cher font partie des plus mobiles du département. Cette forte proportion est notamment due à la tendance à la motorisation des habitants de la communauté de communes.

Le graphique suivant donne une description de la mobilité des habitants du Bléré-Val de Cher grâce à l'indicateur "Taux de mobilité", en comparaison avec les autres EPCI du département.

Mobilité : Taux de mobilité selon l'EPCI du département d'Indre-et-Loire

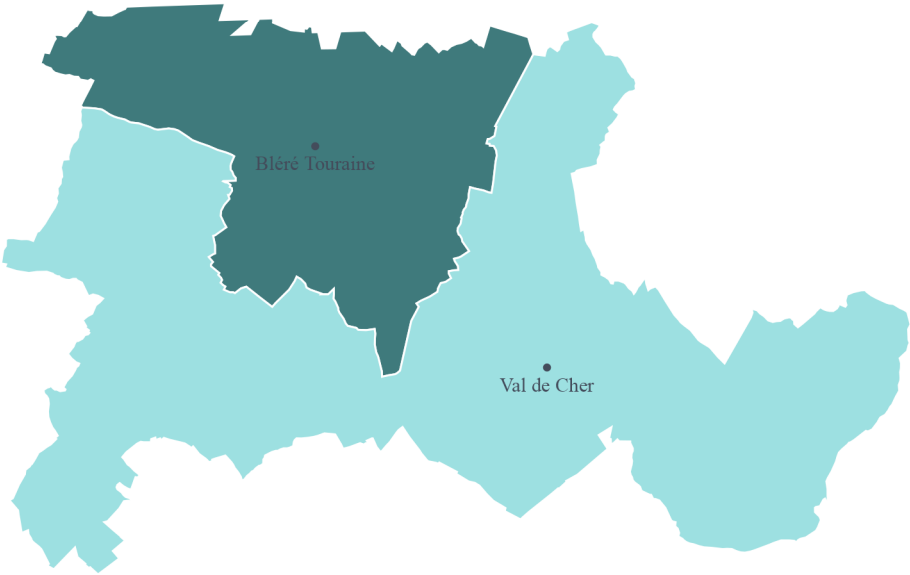
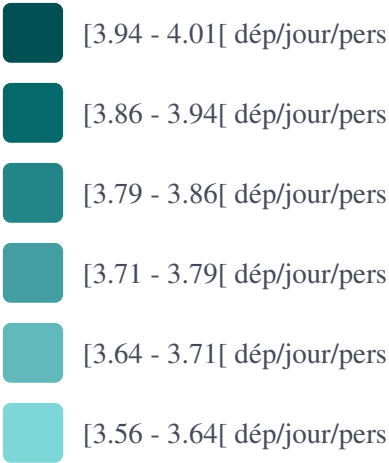


©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques de mobilité de la population de Bléré-Val de Cher grâce à l'indicateur "Taux de mobilité" selon le découpage par "Secteur de tirage"

Mobilité : Cartographie des caractéristiques de la mobilité dans Bléré-Val de Cher

Taux de mobilité

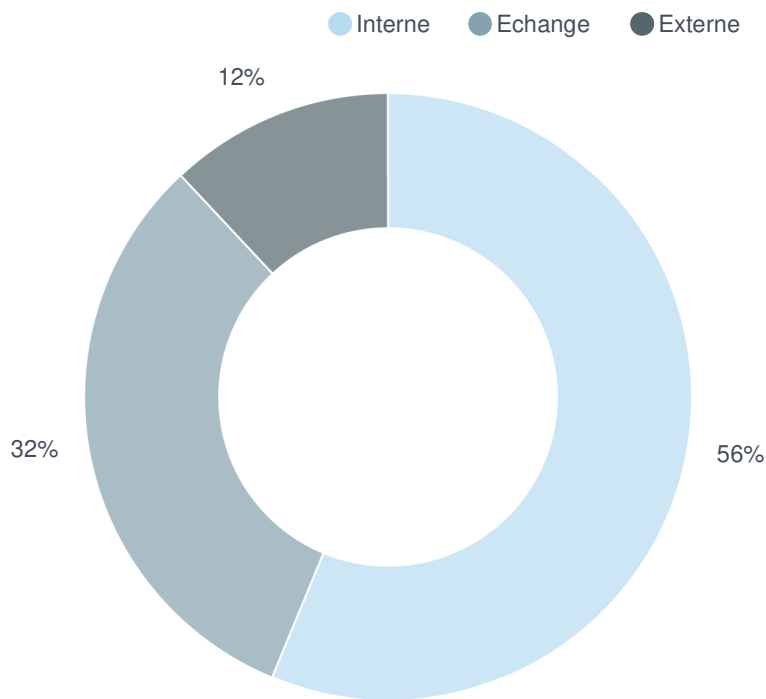


©EMC2 de Touraine

56% des déplacements
des habitants sont
effectués à l'intérieur de
Bléré-Val de Cher

La figure suivante donne la répartition des types de déplacement réalisés par les habitants de Bléré-Val de Cher.

Mobilité : Répartition des types de déplacement réalisés par les habitants de Bléré-Val de Cher



©EMC2 de Touraine

Les déplacements internes et d'échange sont qualifiés de déplacements en lien avec le territoire.

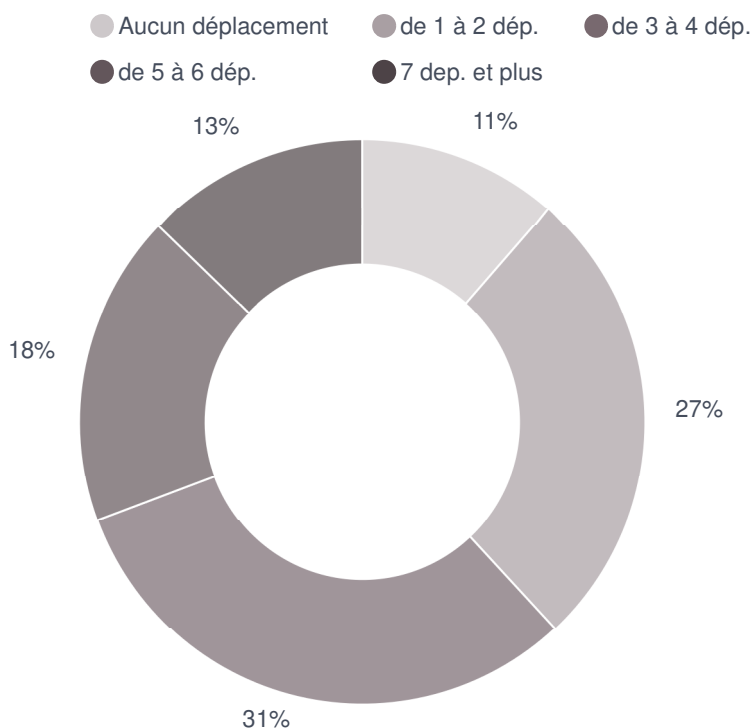
Ces notions de type de déplacements permettent de caractériser l'autonomie d'un territoire. En effet, les déplacements d'échanges ou externes traduisent le "besoin" d'une personne de quitter son territoire de résidence. A contrario, les déplacements internes illustrent l'autonomie du territoire.

Le taux de mobilité cache une grande disparité dans les mobilités individuelles. A présent, l'analyse porte sur la répartition du nombre de déplacements réalisés par les habitants du territoire.

Chaque jour, 11% de la population ne fait aucun déplacement

La figure suivante donne la répartition des habitants de Bléré-Val de Cher selon le nombre de déplacements réalisés quotidiennement

Mobilité : Répartition des personnes selon le nombre de déplacements quotidiens pour Bléré-Val de Cher



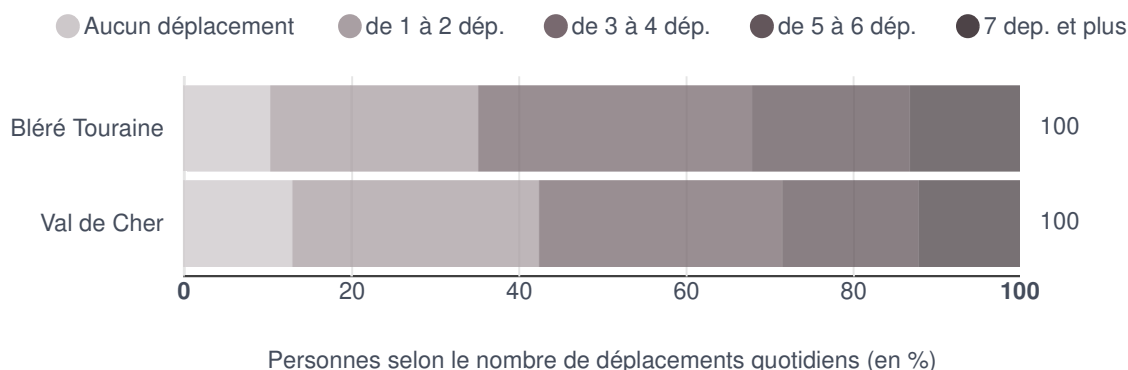
©EMC2 de Touraine

Avec 31% de personnes réalisant quotidiennement au moins 5 déplacements, la communauté de communes Bléré-Val de Cher confirme sa forte tendance à la mobilité. En effet, ce pourcentage est à corrélérer au fort taux de mobilité de l'EPCI

D'autre part, la communauté de communes présente un taux d'immobilité notable avec 11% d'habitants n'effectuant aucun déplacement.

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la répartition des habitants selon le nombre de déplacements quotidiens réalisés, selon le découpage "Secteur de tirage".

Mobilité : Répartition des personnes selon le nombre de déplacements quotidiens pour Bléré-Val de Cher selon les secteurs de résidence



©EMC2 de Touraine

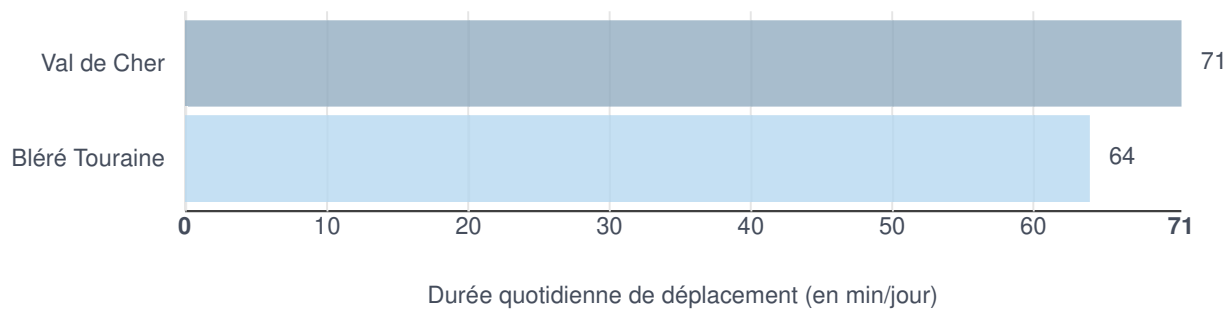
Les durées de déplacements

Les deux figures suivantes donnent :

- la durée quotidienne de déplacement pour un habitant,
- la durée moyenne d'un déplacement.

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la durée quotidienne de déplacement dans les différents secteurs de résidence selon le découpage "Secteur de tirage".

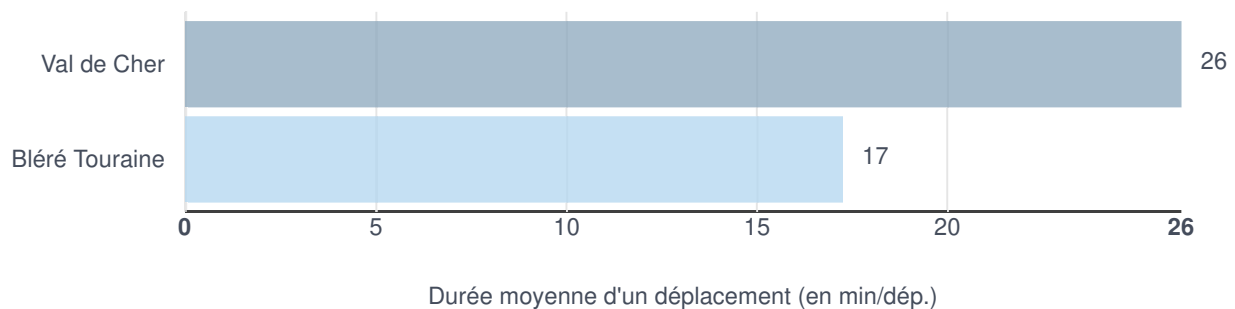
Mobilité : Durée quotidienne de déplacement dans Bléré-Val de Cher



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la durée moyenne d'un déplacement dans les différents secteurs de résidence selon le découpage "Secteur de tirage".

Mobilité : Durée moyenne d'un déplacement dans Bléré-Val de Cher



©EMC2 de Touraine

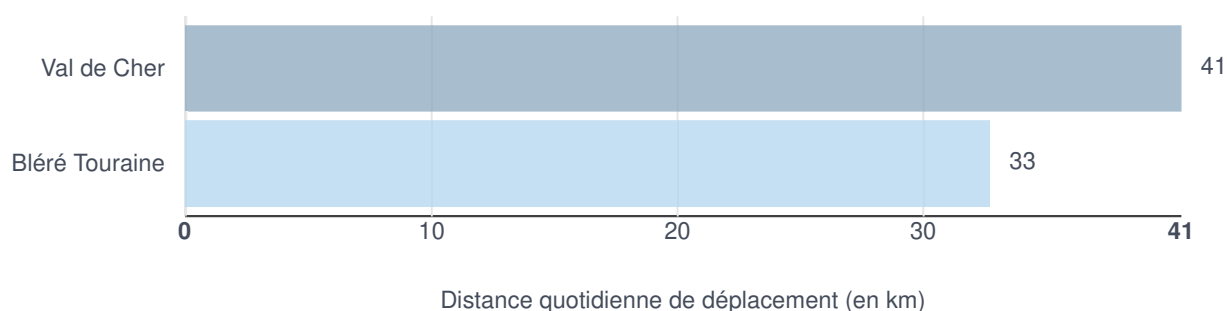
Les distances de déplacement

Les figures suivantes donnent :

- la distance quotidienne de déplacement parcourue par un habitant
- la distance moyenne d'un déplacement

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la distance quotidienne parcourue par habitant selon le découpage en "Secteur de tirage"

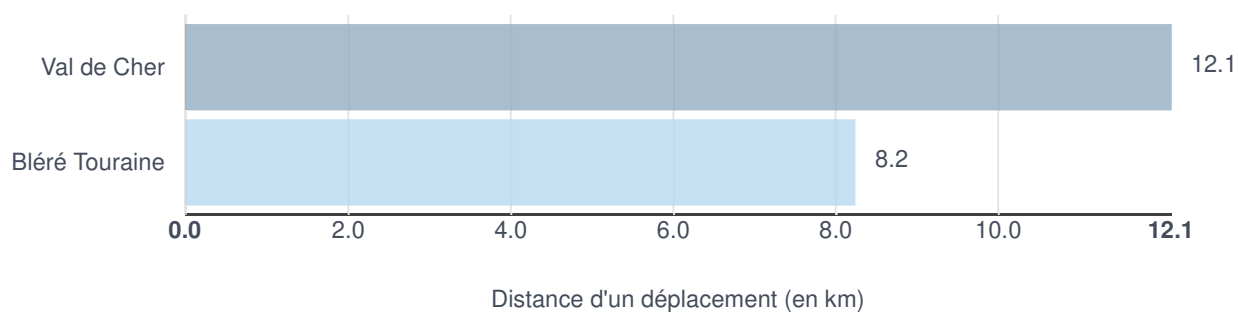
Mobilité : Distance quotidienne parcourue par habitants dans Bléré-Val de Cher



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la distance moyenne d'un déplacement selon le découpage en "Secteur de tirage"

Mobilité : Distance moyenne d'un déplacement par habitants dans Bléré-Val de Cher



©EMC2 de Touraine

Les modes de déplacement

Modes : Infographie pour Bléré-Val de Cher



73%

Voiture



20%

Marche



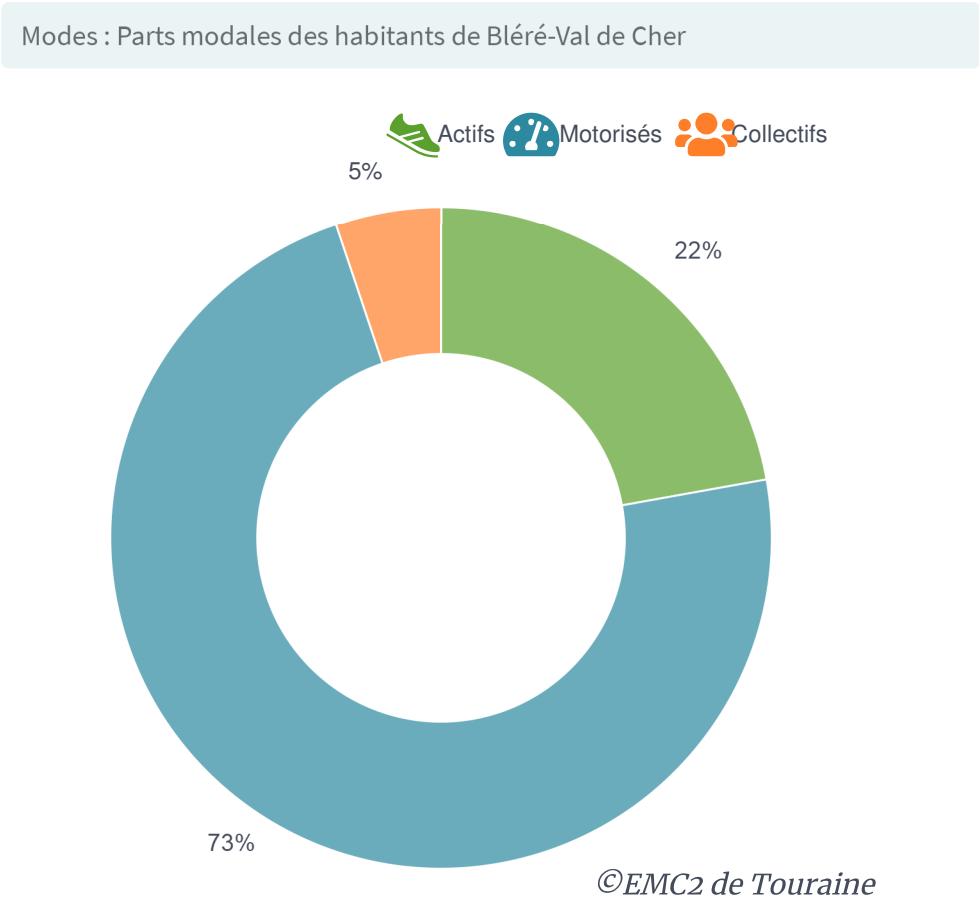
Chaque déplacement est effectué à l'aide d'un ou de plusieurs modes, motorisés ou non. Dans l'analyse des parts modales, seul le mode principal d'un déplacement est retenu. Si un seul mode a été utilisé (lors d'un déplacement dit monomodal), il s'agit du mode principal. Cependant, si plusieurs modes ont été combinés, le mode principal est déterminé selon une hiérarchie, fixée dans la méthodologie Cerema (voir partie "Analyse").

La marche à pied, quand elle permet de se rendre vers ou depuis un autre moyen de transport, n'est pas considérée comme un autre mode de déplacement. Ainsi, seuls les déplacements réalisés uniquement en marche à pied sont comptabilisés avec la marche comme mode principal.

Dans le cas de déplacements ayant nécessité plusieurs modes, on parle de déplacements intermodaux.

La communauté de communes Bléré-Val de Cher possède, avec 73%, une des parts de déplacements en modes motorisés les plus importantes. Ce pourcentage s'explique, en grande partie, par la tendance à la motorisation de l'EPCI.

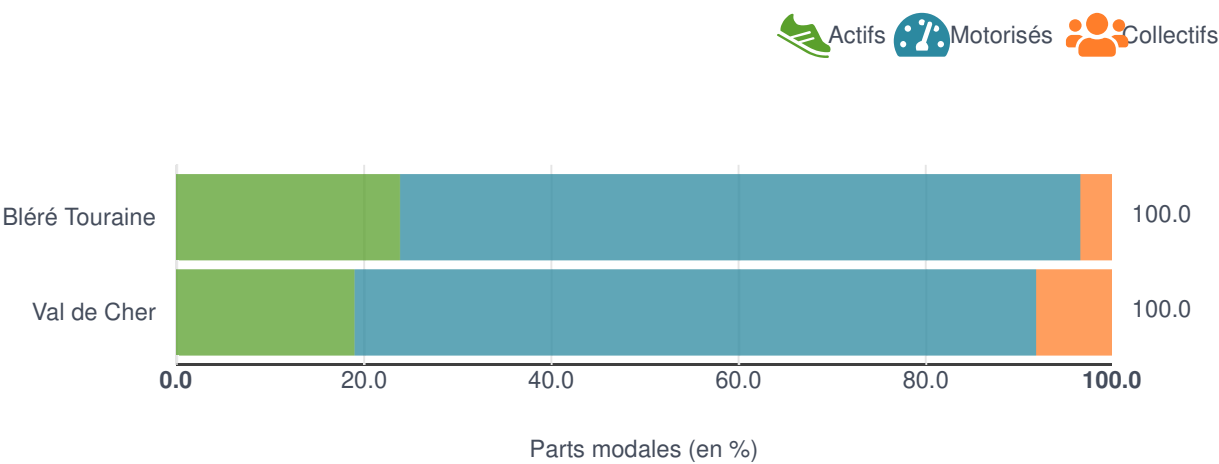
La figure ci-dessous donne les parts modales des déplacements effectués par les habitants de Bléré-Val de Cher, sans distinction du secteur de destination. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".



La figure suivante donne les parts modales pour les différents secteurs d'analyse de la communauté de communes de Bléré-Val de Cher.

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, l'indicateur "Parts modales" selon le découpage en "Secteur de tirage". Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Parts modales dans Bléré-Val de Cher

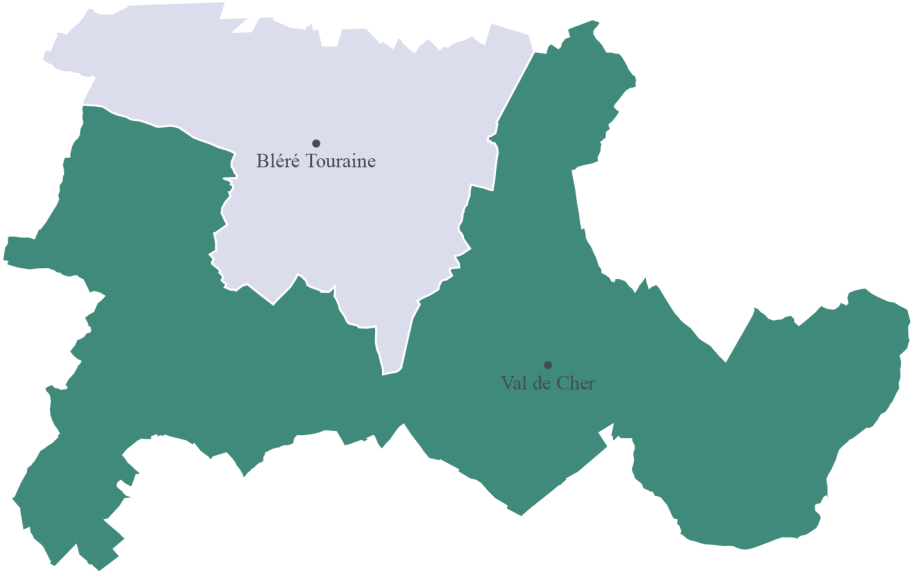
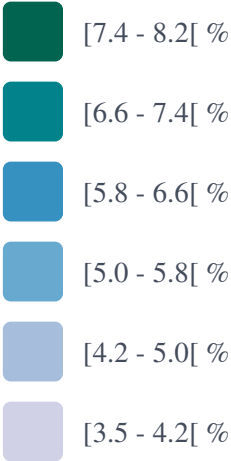


©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation cartographique de la part modale du mode "Collectifs" selon le découpage en "Secteur de tirage".

Modes : Cartographie de la part modale de "Collectifs" pour Bléré-Val de Cher

Collectifs



©EMC2 de Touraine

Fréquence d'utilisation des modes par les habitants du territoire

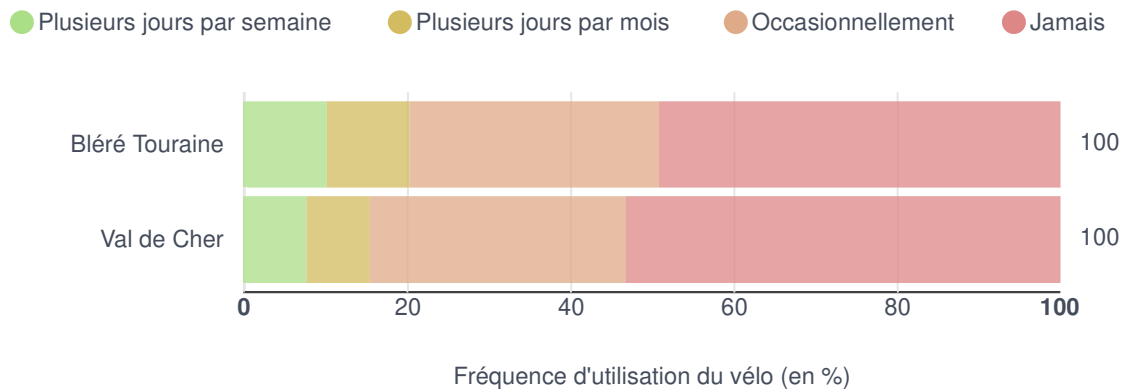
Les personnes enquêtées donnent une réponse déclarative de leur fréquence d'utilisation des différents modes selon 4 temporalités:

- Plusieurs jours par semaine
- Plusieurs jours par mois
- Occasionnellement
- Jamais

Les différents modes concernés sont : le vélo, les deux-roues motorisés, la voiture-conducteur, le réseau TC urbain, le "Train et TER Routiers" et les cars départementaux.

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la répartition de la fréquentation du mode "Vélo" selon le découpage en "Secteur de tirage"

Modes : Fréquence d'utilisation du mode "Vélo" dans Bléré-Val de Cher

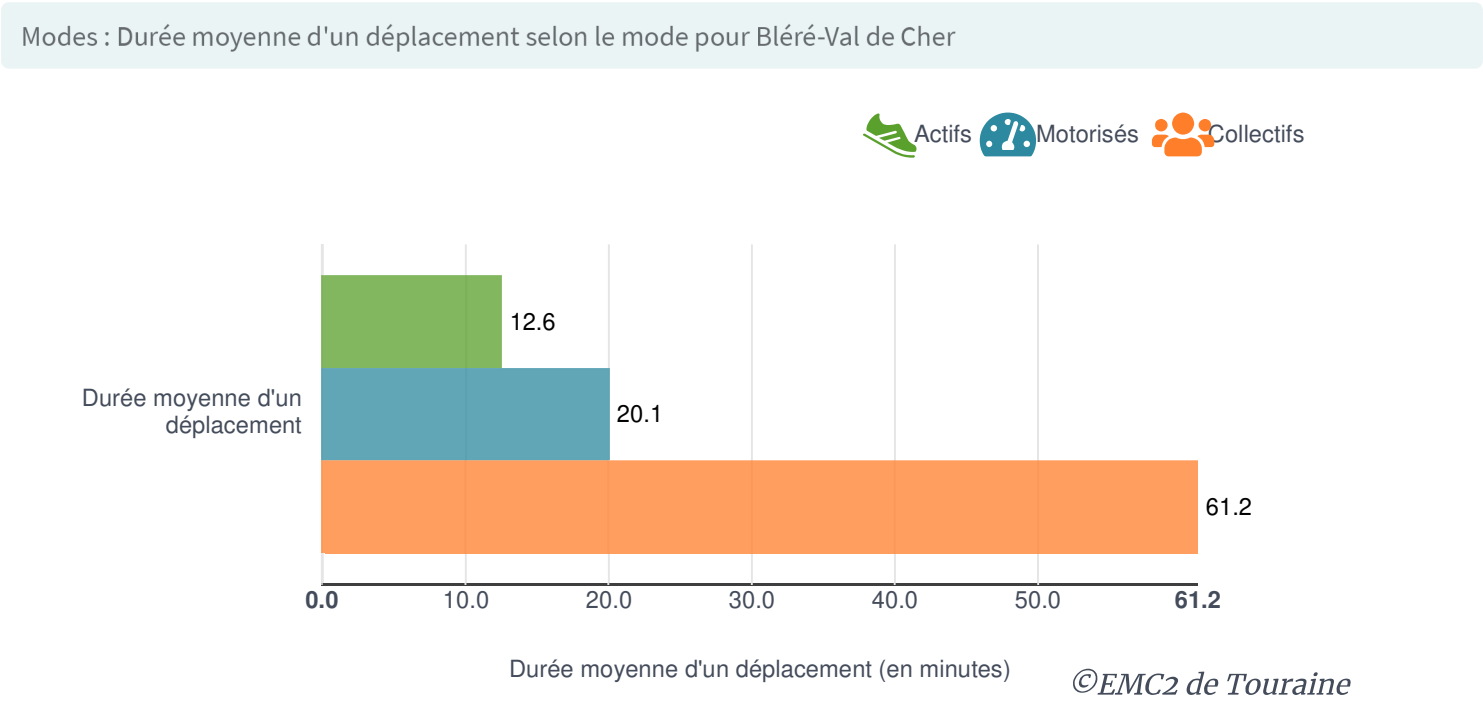


©EMC2 de Touraine

Les distances et durées de déplacements selon les modes

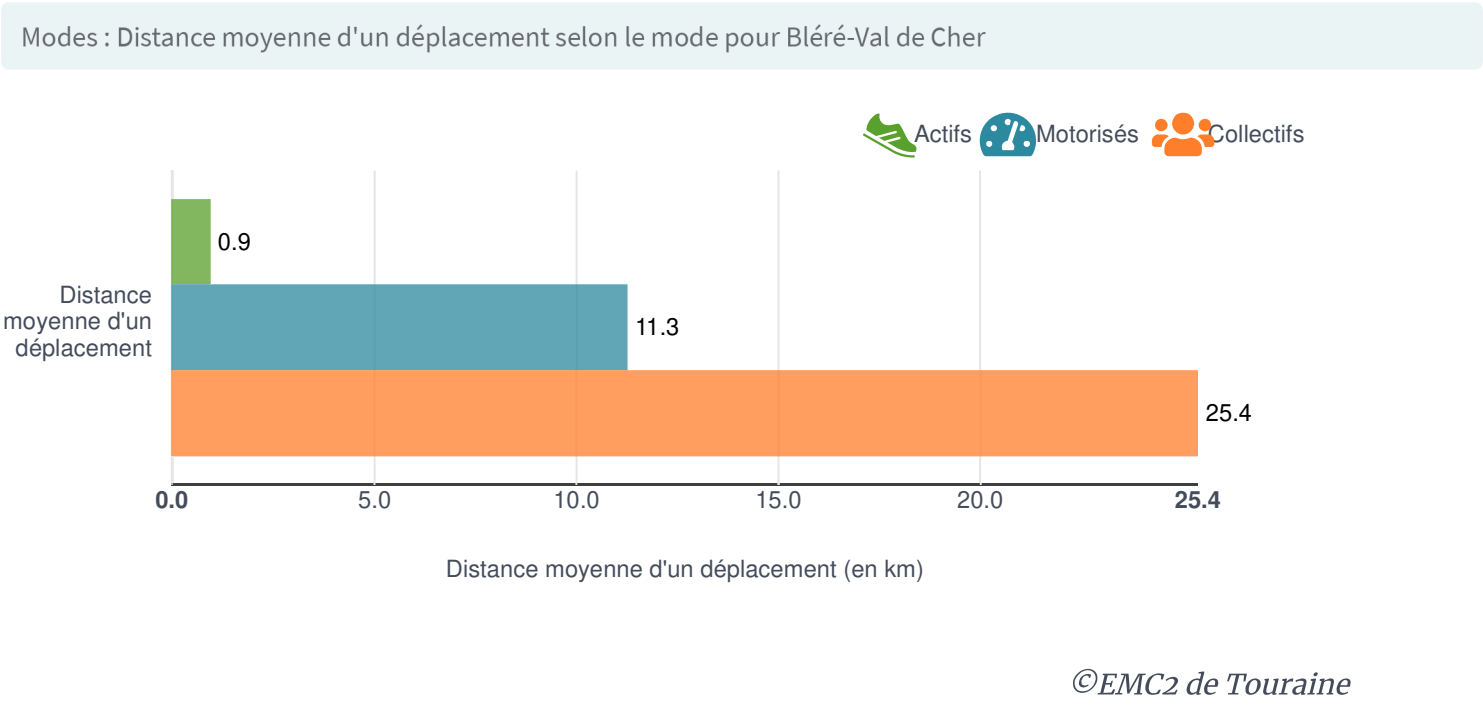
La durée moyenne d'un déplacement est naturellement très hétérogène entre les modes.

La figure suivante donne pour les habitants de Bléré-Val de Cher, la durée moyenne d'un déplacement selon le mode utilisé. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".



Les modes de transport ont des zones de pertinence différentes notamment en terme de distance à parcourir et de vitesse qui influent sur les choix des usagers.

La figure suivante donne pour les habitants de Bléré-Val de Cher, la distance moyenne d'un déplacement selon le mode utilisé. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Distance moyenne d'un déplacement".



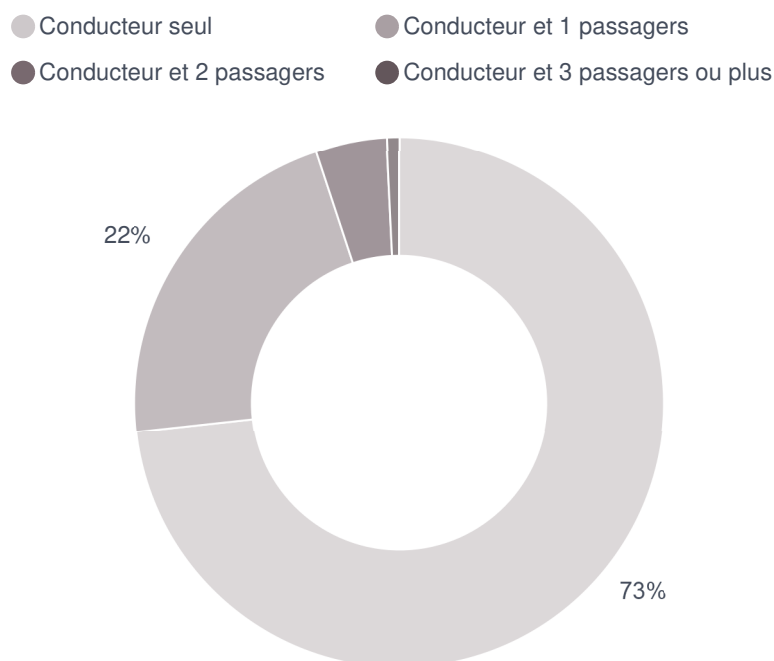
Occupation des véhicules

Le nombre moyen de personnes par voiture peut être calculé en faisant la moyenne du nombre d'occupants des véhicules déclarés par les conducteurs de voitures à chaque trajet.

Dans le cas de Bléré-Val de Cher, sur l'ensemble des déplacements effectués en voiture, 73% sont fait par des véhicules contenant uniquement le conducteur. Ce pourcentage, qui est l'un des plus élevés du département, témoigne de la tendance à la multimotorisation et est à corrélérer avec le nombre de véhicules particuliers et le taux de motorisation de la communauté de communes

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la répartition des déplacements en voiture selon le nombre de personnes transportées.

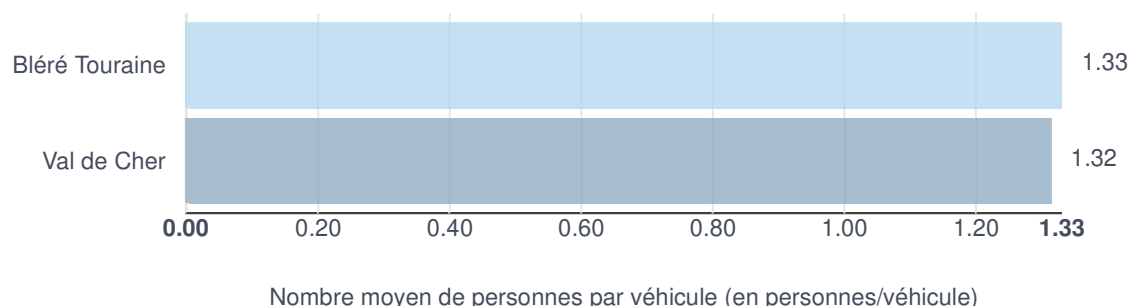
Modes : Répartition des déplacements en voiture selon le nombre de personnes transportées pour Bléré-Val de Cher



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, le nombre moyen de personnes par voiture selon le découpage en "Secteur de tirage".

Modes : Nombre de personnes par véhicule dans Bléré-Val de Cher



©EMC2 de Touraine

Déplacements intermodaux

Dans les données de l'enquête ménages déplacements, les déplacements intermodaux correspondent aux déplacements ayant nécessité l'utilisation d'au moins deux modes de transport, qu'ils soient différents ou identiques. Un déplacement ayant enchaîné deux trajets en bus urbain est ainsi considéré comme un déplacement intermodal au même titre que le déplacement enchaînant un trajet en voiture et un trajet en train, par exemple.

Les trajets à pied pour se rendre ou depuis un autre moyen de transport (par exemple pour se rendre de sa voiture à son lieu de destination final, ou de son domicile à un arrêt de transport en commun) ne sont pas considérés dans la chaîne de déplacement et par conséquent ne sont pas considérés comme un autre mode (donc non comptabilisés dans le déplacement intermodal).

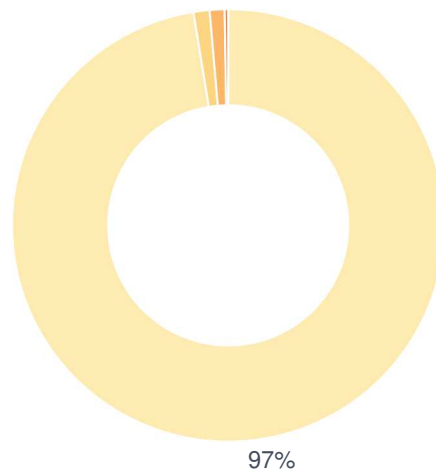
3% déplacements
intermodaux

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la répartition des déplacements selon le nombre de modes utilisés au cours de celui-ci.

Modes : Répartition des déplacements intermodaux selon le nombre de modes utilisés pour Bléré-Val de Cher

Sur près de 75 000 déplacements internes et d'échange, 97% des déplacements des habitants du territoire ne comprennent qu'un seul trajet en transport mécanisé (motorisé ou collectif), donc selon un mode de transport unique.

- Dép. à un seul mode
- Dép. à deux modes
- Dép. à trois modes
- Dép. à quatre modes
- Dép. à cinq modes et plus



©EMC2 de Touraine

Motifs de déplacements

Les enquêtes déplacements caractérisent les motifs de déplacement en 38 motifs. Afin de produire une analyse compréhensible et représentative, il convient d'agréger ces modes :

- Les motifs liés au travail : travail sur le lieu d'emploi déclaré, travail sur un autre lieu - télétravail, travail sur un autre lieu - hors télétravail, rechercher un emploi et tournée professionnelle
- Les motifs liés à la formation :
 - Être gardé (nourrice, crèche,...), étudier à l'école maternelle et primaire, au collège , au lycée sur le lieu déclaré ou sur un autre lieu
 - Étudier à l'université ou dans une grande école sur le lieu déclaré ou sur un autre lieu
- Les motifs liés aux achats
 - Achats en petit et moyen commerce : faire des achats en petit et moyen commerce et "drive in" et faire des achats en marché couvert et de plein vent
 - Achats en grand magasin : visite d'un magasin, d'un centre commercial ou d'un marché de plein vent sans effectuer d'achat, réaliser plusieurs motifs en centre commercial, faire des achats en grand magasin, supermarché, hypermarché et leurs galeries marchandes et récupérer des achats faits sur internet (service "drive")
- Les motifs liés aux loisirs, visite ou démarche
 - Les loisirs : se restaurer hors du domicile, visiter des parents ou des amis, tournée de magasin sans achat, participer à des loisirs, des activités sportives, culturelles ou associatives, faire une promenade, du « lèche-vitrines », prendre une leçon de conduite
 - Les démarches : recevoir des soins (Santé), faire une démarche autre que rechercher un emploi
 - Autres : autres motifs
- Accompagnement : accompagner quelqu'un aller chercher quelqu'un, déposer d'une personne à un mode de transport, reprise d'une personne à un mode de transport (personne présente ou absente)

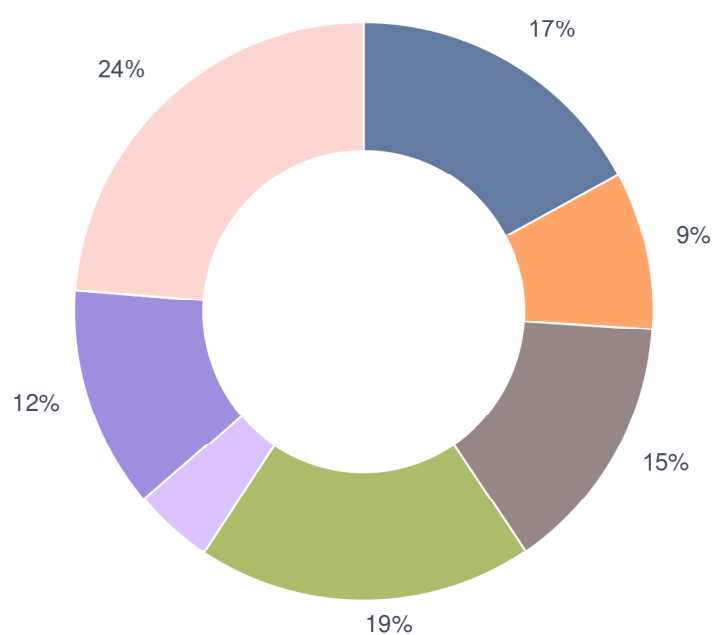
Les motifs de déplacements seront ici analysés selon les motifs combinés. Le motif combiné est l'association du motif à l'origine avec le motif à destination, indépendamment du sens du déplacement. Les déplacements du domicile vers le travail ou du travail vers le domicile sont tous comptés sous le motif combiné "domicile-travail". Les déplacements secondaires correspondent à des déplacements dont ni l'origine, ni la destination n'est le domicile.

Les déplacements Domicile <-> Travail représentent 17% des déplacements des habitants de Bléré-Val de Cher

La figure suivante donne la répartition des déplacements selon le motif combiné pour les habitants de Bléré-Val de Cher. La représentation utilise les "Motifs agrégés"

Motifs : Répartition des motifs combinés pour Bléré-Val de Cher

-  Domicile - Travail
-  Domicile - Formations
-  Domicile - Achats
-  Domicile - Loisirs, autres
-  Domicile - Démarches
-  Domicile - Accompagnement
-  Déplacements secondaires



©EMC2 de Touraine

Dans le cas de Bléré-Val de Cher, la majorité des déplacements effectués sont des déplacements secondaires (24%), ils n'ont donc pas pour origine ou pour destination le domicile. Ce pourcentage témoigne de la forte tendance à la mobilité des habitants de la communauté de communes, il est à mettre en parallèle avec le taux de mobilité, ainsi que la répartition des habitants selon leur nombre de déplacements

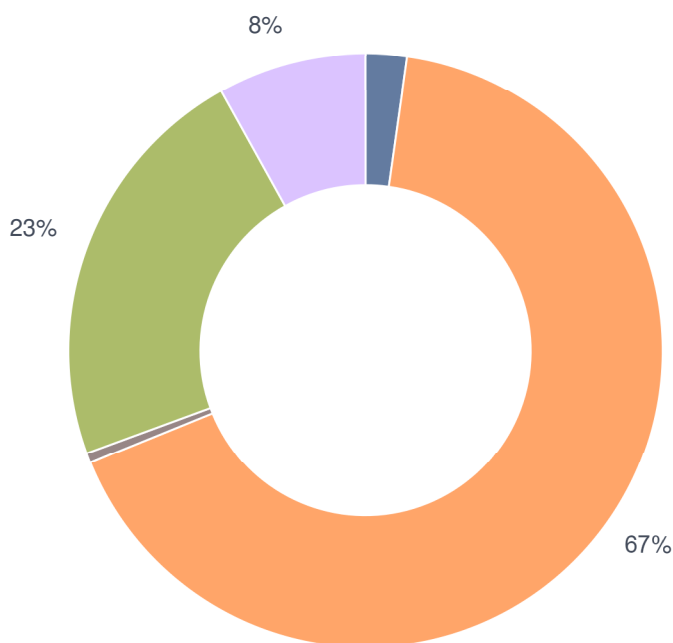
74% des déplacements d'accompagnement sont liés à la formation et quasiment uniquement (73%) vers une école.

La destination vers un lieu de formation (écoles ou études) représente 74% des déplacements "accompagnement", 24% de l'accompagnement concerne une destination de "loisirs, démarches et autres"

La figure suivante donne pour les déplacements de motif "Accompagnement", le motif de déplacement de la personne accompagnée.

Motifs d'activité : Répartition des déplacements par activités pour les personnes accompagnées pour Bléré-Val de Cher

Travail Formations Achats et services Loisirs, autres
Démarches



©EMC2 de Touraine

Dans l'analyse de la mobilité qui vient d'être menée, les déplacements sont considérés indépendamment les uns des autres. Cette approche simple à mettre en oeuvre, est imparfaite puisqu'en réalité, les déplacements s'enchaînent. Le choix d'un mode est souvent conditionné par le précédent mode employé. Une personne utilisant sa voiture pour un déplacement est, dans la plupart des cas, contrainte d'effectuer un déplacement retour avec celle-ci. Pour appréhender ce phénomène, l'analyse s'appuie sur la notion de boucle de déplacements. Une boucle de déplacements est constituée par l'ensemble des déplacements réalisés par une personne de son départ du domicile jusqu'à son retour au domicile.

La chaîne de déplacements est constituée, dans la majorité des cas, d'une ou plusieurs boucles de déplacement.

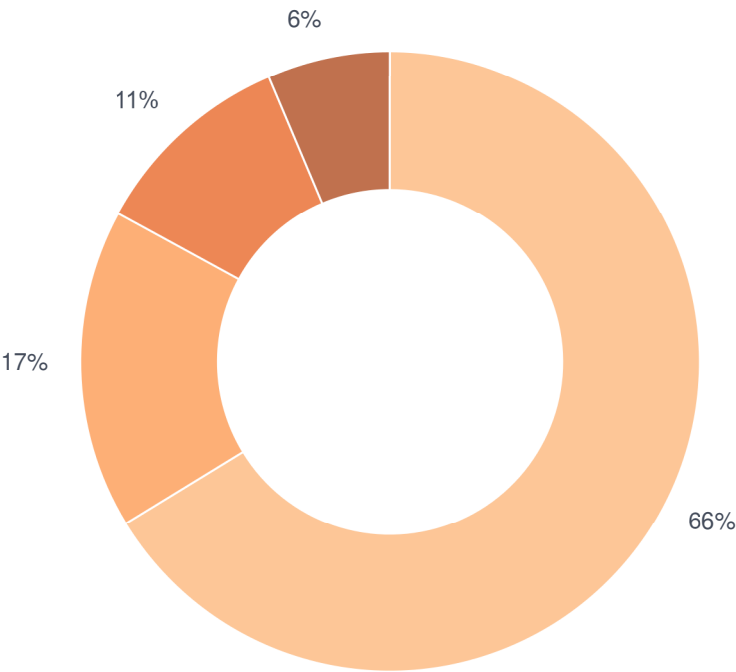
Une boucle à deux déplacements représente une boucle avec un seul motif entre un départ et un retour du domicile.

66% des boucles sont des allers-retours du domicile vers le domicile

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, la part de boucle selon le nombre de déplacements qui la compose.

Motif : Répartition du nombre de boucles selon leur longueur pour Bléré-Val de Cher

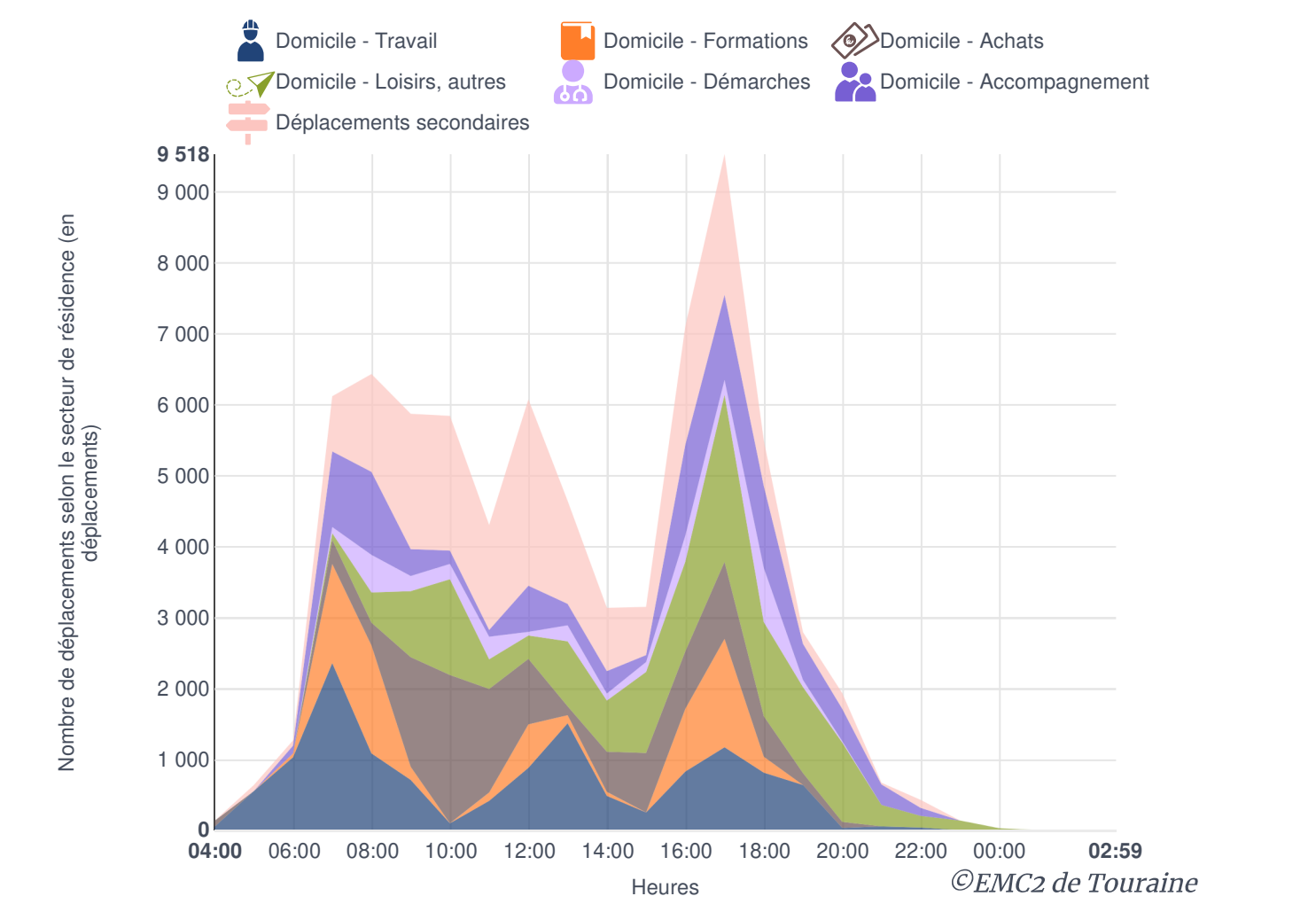
- Boucle de deux déplacements
- Boucle de trois déplacements
- Boucle de quatre déplacements
- Boucle de plus de cinq déplacements



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour Bléré-Val de Cher, l'évolution au cours de la journée des déplacements selon le motif combiné.

Motifs combinés : Profil journalier des déplacements pour Bléré-Val de Cher



Les flux de déplacements

On compte plus de 10 000 déplacements entre Bléré-Val de Cher et Tours Métropole Val de Loire.

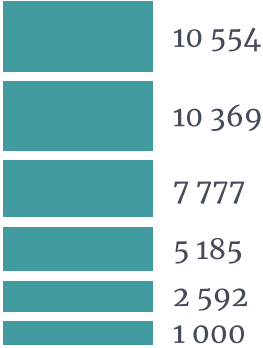
La carte suivante représente les flux des habitants de Indre-et-Loire, vers et depuis Bléré-Val de Cher.

Flux : Représentation des flux de déplacements vers et depuis Bléré-Val de Cher

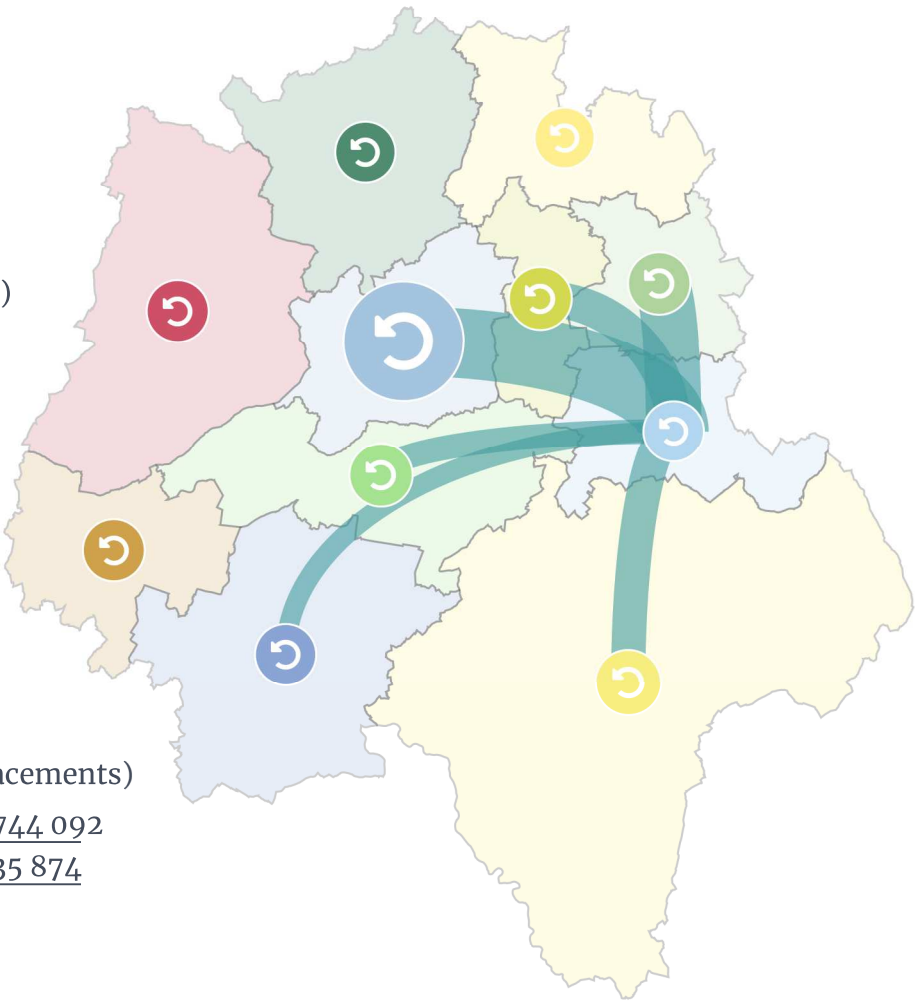
Passer la souris sur la carte ...

Légende :

Flux (en déplacements)



Flux internes (en déplacements)



©EMC2 de Touraine

La majorité des flux pour la communauté de communes Bléré-Val de Cher se font en interne. Une partie importante de ces flux a également pour origine ou destination Tours Métropole Val de Loire, ce qui s'explique par l'attractivité de cet EPCI, qui doit notamment être la destination de déplacements relatifs à des motifs de travail, loisirs, achats, etc. Une part notable de ces flux a également pour origine ou destination l'EPCI du Val d'Amboise.